# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 14 DECEMBRE 1855.


Imprimé et publié par
F. WEISSE & Co.,
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES :
F. WEISSE, E. DUFOUR,
O. VERGER, E. HARBY.

Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.


NOUVELLE-ORLEANS :
VENDREDI MATIN, 14 DECEMBRE.

## Salle de lecture.

[illegible] converti une partie de notre [illegible] de chaussée en salle de lecture. [illegible] trouvera les journaux les plus [illegible] Etats-Unis, de la Havane, du [illegible] de la Californie et de France. L'entrée [illegible] cette partie de notre bureau est ouverte à tout le monde. Les journaux que nous [illegible] tous les jours sont destinés au public [illegible] Nos feuilles françaises seront reçues à l'arrivée de la malle de chaque [illegible] transatlantique, et nos feuilles espagnoles à l'arrivée des steamers de la Havane [illegible].

### ABONNÉS A LA SEMAINE.

[illegible] teurs de l'Abeille sont autorisés à [illegible] abonnemens *à la semaine*, à raison de [illegible] cents pour les six numéros. Il se [illegible] jours dans nos bureaux des [illegible] désirent s'abonner pour un [illegible] mais comme en leur ouvrant [illegible] particulier pour une aussi courte [illegible] surchargerions sans profit la [illegible] nous avons résolu de tout concentrer [illegible] nos porteurs à nous remettre [illegible] à ces derniers que les [illegible] *semaine* devront payer le montant [illegible] abonnement hebdomadaire.

### PUITS ARTESIEN.

[illegible] des Sciences de la Nouvelle-Orléans [illegible], il y a quelques jours, au [illegible] un rapport sur le puits [illegible] heureuse en ce moment dans [illegible] rapport, qui est extrêmement [illegible] publié dans le compte-rendu [illegible] séance, mais personne ne semble [illegible]. Nos lecteurs nous sauront [illegible] de leur en donner une analyse.

[illegible] Chotton, Benedict, Crawford [illegible] signataires du mémoire, [illegible] la difficulté d'obtenir de [illegible] Nouvelle-Orléans. Celle de nos [illegible] potable, et les eaux pluviales [illegible] ressource assurée: la sécheresse [illegible] manquer. Il nous reste [illegible] mais elle coûte cher, soit [illegible] marchands qui la vendent [illegible] qu'en la prenne de la compagnie [illegible] works.

[illegible] considérations réunies ont porté [illegible] le forage d'un puits artésien [illegible] du Canal. L'entrepreneur [illegible] au commencement de [illegible] les travaux aient été interrompus [illegible] l'été de cette première [illegible] maintenant 600 pieds de profondeur [illegible] de l'Académie des [illegible] toutes les opérations.

[illegible] longtemps que la Nouvelle-Orléans [illegible] sur un gouffre et qu'une [illegible] terre la séparait d'un [illegible]. Le forage du puits artésien [illegible] cette erreur populaire. En [illegible] par la sonde, [illegible] sans doute cessé de [illegible] de la terre pour s'ouvrir [illegible] recevoir la Nouvelle-Orléans [illegible] sur une solide fondation [illegible] de couches superposées [illegible] de coquillages. Or, cette [illegible] favorable au tout [illegible] en ordonnant le [illegible]. Après avoir traversé [illegible] couches diverses [illegible] sur lequel la ville [illegible] des expériences analogues [illegible] incertitude à cet [illegible] disons-nous, que la [illegible] source abondante [illegible] pure et intarissable, [illegible] réservoir? [illegible] seul peut répondre.

[illegible] couches de terrain [illegible]. Lorsque la sonde [illegible] de 435 pieds, [illegible] sommet du tube et [illegible] à raison d'un demi [illegible] profondeur de 350 [illegible] par minute. [illegible] cette eau a 145 [illegible] mesure que la sonde [illegible] de sorte qu'à la [illegible] à l'orifice [illegible] minute, soit 360 gallons.

[illegible] d'une classe [illegible] notre sol renferme [illegible] nécessaires pour [illegible] tout est de pénétrer [illegible] suffisante. A 480 pieds [illegible] rencontré une [illegible] imperméable, il ne [illegible] le tube. L'argile [illegible] de belle qualité [illegible] impossible d'en connaître [illegible] pieds elle est de même [illegible] d'une légère couche de [illegible] 566 pieds. On [illegible] deux ou trois [illegible] après l'avoir [illegible] attendra quelque [illegible] est certain, des ce [illegible] peut se procurer d'excellente [illegible] Nouvelle-Orléans au moyen du [illegible] toute probabilité à [illegible] pieds de profondeur.

[illegible] par le Conseil [illegible] l'Académie des Sciences [illegible] que le travail en [illegible] trop important [illegible]. Les résultats [illegible] rendent le succès à [illegible] puits artésien donnera [illegible] Orléans. Le conseil [illegible] continuation des travaux [illegible] les dépenses vont [illegible] quelles ne seront [illegible] creuser mille [illegible] été pour les [illegible] premiers pieds. La [illegible] sûre de succès [illegible] Conseil refuse [illegible] l'occasion elle [illegible] parmi les citoyens, [illegible] et à donner eux [illegible] somme pour continuer [illegible].

[illegible] plus faciles à creuser [illegible] qu'ailleurs. En [illegible] 1.000 à 1.300 pieds de [illegible] de 1.000 à 1.900 pieds; [illegible] 1.800 pieds; en Allemagne [illegible]. Dans le Missouri il y a [illegible] 1.500 pieds de profondeur [illegible] un puits de 2.200 [illegible] creuser jusqu'à 6,000 [illegible] pour atteindre quelque [illegible] a fallu huit ans pour [illegible] près de Paris, et [illegible] million de francs. [illegible] Allemagne, n'a été [illegible] sept ans et a coûté [illegible]. L'eau qu'il fournit [illegible] pieds au-dessus de [illegible] puits de Mendorf a 2,236 [illegible] vingt cinq mille [illegible] cas, il y avait des [illegible] percer, et ce travail [illegible] temps et d'argent [illegible], la sonde ne [illegible] d'argile, de sable, [illegible] entraîne très facilement.

[illegible] les puits artésiens ont en [illegible] profondeur de 460 pieds: un [illegible] profondeur; on a trouvé [illegible] le comté de Dallas à 150 [illegible] des puits artésiens de [illegible] Mississipi, où la sonde a découvert [illegible] d'eau potable, ne sont [illegible] de la Nouvelle-Orléans [illegible] 200 milles. Pourquoi donc [illegible] pas également de l'eau [illegible].

[illegible] l'Académie des Sciences [illegible] qui a déjà été obtenue au [illegible] Canal et a constaté qu'elle [illegible] mêmes principes que celle [illegible] de Bladon: c'est la même [illegible] même goût et la même odeur. [illegible] donc la sonde était [illegible] se trouve le réservoir [illegible] sources de Bladon. Une [illegible] formerait pour creuser à [illegible] Orléans un puits artésien jusqu'à [illegible] renferme ces eaux minérales [illegible] une excellente affaire.

[illegible] que le Conseil de ville ne [illegible] pas que le forage de notre puits [illegible] interrompu. Que l'expérience [illegible]. Le succès n'est d'ailleurs plus [illegible] citoyens, qui ne sont opposés [illegible] dépenses inutiles et aux prodigalités [illegible] au vote d'une nouvelle [illegible].

[illegible] D'UN BATEAU A VAPEUR.—Le bateau [illegible], capitaine Gwartney, parti [illegible] Etat du Mississippi, pour la Nile-Orléans [illegible] pris feu dimanche dernier à quinze [illegible] dessous de Yazoo City. Le vent soufflait [illegible] avec violence du nord, de sorte [illegible] de cinq minutes le steamer a été [illegible] complètement enveloppé de flammes. Les [illegible] et les hommes de l'équipage eurent [illegible] temps de se sauver. Tout ce qui se [illegible] à bord a été dévoré par l'incendie; [illegible] a $75,000 la perte totale.

## Dépêches Télégraphiques, TRANSMISES A L'ABEILLE.

### NOUVELLES D'EUROPE.

*Arrivée du Baltic.*

BAISSE DANS LES COTONS ET LES CEREALES.

NEW-YORK, 13 décembre.—Le steamer *Baltic* entre en ce moment dans le port. Un passager arrivé en ville nous a remis des journaux de Liverpool; ceux apportés par le steamer sont encore à bord.—Les cotons ont fléchi à Liverpool de ⅛ à ¼ d. Les ventes de la semaine se sont élevées à 40,000 balles. Le prix des farines est tombé de 6 d. Le blé a également fléchi de 1 à 2 d.

*Suite des nouvelles par le Baltic.*

**Bruits de paix.**

New-York, 13 décembre.—Les seules nouvelles importantes publiées par les journaux européens, pendant la semaine qui a précédé le départ du *Baltic*, n'ont trait qu'à diverses rumeurs qui circulent sur les probabilités d'une paix prochaine.

D'après une de ces rumeurs la Russie aurait directement chargé la Prusse de porter des paroles de conciliation aux puissances occidentales; la Prusse aurait accepté cette mission et l'Autriche elle-même aurait donné son adhésion à cet arrangement. Un autre rapport, qui nous semble plus plausible, dit que des ouvertures pacifiques ont été faites directement à Louis Napoléon, au nom de la Russie, et que ces propositions sont tout à fait acceptables. D'après cette seconde version la Russie conviendrait d'un traité de paix avec les puissances occidentales, sans l'intervention des gouvernements neutres de l'Autriche et de la Prusse; elle consentirait à garantir l'indépendance des principautés danubiennes et accéderait à la liberté de la mer Noire. Pendant ce temps les puissances belligérantes continueraient leurs préparatifs de guerre, mais les hostilités ne pourraient être reprises qu'à une époque déterminée.

Tous ces bruits sont probablement prématurés, mais on entretient l'espoir que la paix sortira de ces négociations.

**Angleterre.**

L'effervescence créée par les difficultés survenues avec les Etats-Unis est presque entièrement calmée. Quelques changements sans importance ont eu lieu dans le cabinet anglais.

**Mélanges.**

Nous n'avons rien reçu d'important du théâtre de la guerre, soit de la Crimée, de l'Asie ou de la mer Noire.

Le roi de Prusse, dans son discours aux chambres, annonce décidément la continuation de neutralité de la Prusse.

Les conférences dans le congrès du 20 (?) n'ont encore rien produit.

**Commerce.—Marché de Liverpool.**

Le coton fair est la qualité qui a le plus souffert de la baisse. Le marché s'est fermé d'une manière solide aux cours suivants, en baisse: Fair Orléans 6¾; Orléans Middling 5 11/16; Fair Uplands 5¾; Uplands Middling 5½. Les ventes de la semaine s'élèvent à 40,000 balles, dont 8000 prises pour la spéculation et l'importation. La farine a fléchi de 1 sh. et le marché s'est clos aux cours suivants: Canal de l'Ouest 42 sh. 6d; Ohio 45 sh. Le maïs était calme, le jaune vaut 47 sh. 8d. Les provisions sont peu actives.—La graisse a fléchi. Les fonds américains se sont améliorés.

WASHINGTON, 13 décembre.—Rien d'important dans le Sénat. La Chambre n'est pas encore organisée et l'on continue à voter avec le même insuccès. Il y a eu aujourd'hui cinq tours de scrutin. Voici le résultat du dernier: Banks 104; Richardson 72; Fuller 38. On dit que l'on adoptera demain un nouveau plan qui puisse conduire à une solution.

NEW-YORK, 13 déc.—Les nouvelles apportées par le *Baltic* ont désorganisé le marché au coton et les ventes de la journée ont été nulles.

La farine a fléchi. Des ventes modérées ont eu lieu à $8 56 pour les marques de l'Etat, $8 81 pour celles de l'Ohio, et $9 75 pour celles du Sud. Le blé et le maïs sont calmes aux anciens prix. La thérébentine vaut 41 cts; le riz est ferme à 5¾ cts. Le fret n'a pas varié.

RIVIERE.— Louisville, 12 décembre.—La rivière monte lentement ici. Le David White est arrivé hier de la Nouvelle-Orléans, et l'America, l'Eclipse et le Stockwell sont repartis pour ce port.

Cincinnati, 12 déc.—La farine est lourde; ventes à $7 75 à $7 80 le baril. La graisse vaut 11 1/4, et le whiskey 29 1/8 cts.

### NOUVELLES DE LA HAVANE.

*Arrivée du steamer Isabella.*

**Perte du navire Concord.**

Charleston, 12 décembre.—Le steamer Isabella, arrivé ici, apporte des dates de la Havane du 10 courant. Les nouvelles n'ont aucune importance. Le sucre était ferme et les planteurs retenaient leur récolte afin d'obtenir une hausse.

Le navire Concord se rendant de Mobile à Liverpool, ayant à bord 2,400 balles de coton, a brûlé le 25 novembre, par le travers de Key Vacca, où il était engravé. Le chargement du Concord est évalué à $62,000, et l'on pense que les sauveteurs en retireront environ 800 balles de coton.

### EUROPE.

**Nouvelles par le St.Louis.**

Nous trouvons dans les journaux d'Europe des avis jusqu'au 21 novembre, apportés par le steamer *St-Louis*. Ils ne sont pas aussi récents que ceux de l'*America*.

Le défaite des Russes au passage de l'Ingour n'est pas le seul échec qu'ils aient éprouvé. Ils avaient réuni d'énormes quantités de grains et de fourrage sur une partie de la côte qu'ils croyaient à l'abri de toute attaque, en attendant que les glaces en fermant la mer d'Azof leur permît d'obtenir les moyens de transport. Une partie de cet approvisionnement était destiné aux troupes de la Crimée et l'autre à l'armée d'Asie. La garde de ces vivres était confiée à 4,000 hommes. Malheureusement une flotille de canonnières anglaises passant en vue de la côte découvrit les vivres et vint s'arrêter assez près de terre pour permettre aux hommes de débarquer et de les détruire. La tentative fut couronnée de succès. Les Anglais ne perdirent que six hommes.

—Le choléra sévit à Corfou. Le nombre de décès, durant la semaine expirant le 4 courant, s'est élevé à 168.

—La barque anglaise *Springhill* a fait naufrage en vue de Tanger. Le capitaine et l'équipage ont été sauvés.

—On a appris également, par le steamer anglais *Prometheus*, qui a annoncé la perte de Springhill, que la barque américaine *Isabella*, capitaine M. Watson, parti de Smyrne pour Boston, avec un chargement de fruits, a fait naufrage non loin du Cap Spartel. Le capitaine et l'équipage, composé de douze matelots, ont été sauvés et sont arrivés à Tanger le 12 du courant.—Un navire a péri à une petite distance de la barque américaine.

BALS.—Le premier grand bal de la saison aura lieu ce soir dans la salle des Odd-Fellows. Il est donné par une société de jeunes gens qui en ont organisé une série de quatre. Les autres bals seront donnés successivement le 31 décembre, le 18 janvier et le 8 février.

Les billets d'invitation pour les dames s'obtiennent au contrôle; les directeurs s'y réunissent tous les mercredis soir et prennent les plus minutieuses précautions pour conserver aux réunions de la salle des Odd-Fellows leur caractère d'élégance et d'honorabilité. Afin d'éviter toute surprise ils ont décidé qu'aucun billet ne serait vendu le soir du bal.

La série des bals masqués de société, qui doivent être donnés au Théâtre d'Orléans, vient d'être également organisée. Ils seront donnés le 24 décembre, le 10 janvier, le 15 janvier, le 22 janvier et le 29 janvier. Les directeurs sont MM. le Dr Labatut, Adolphe Schreiber, O. Voorhies, Lucien Charvet, Omer Gaillard, O. Dupré, Jules Belly, E. G. Gottschalk, Ben. O'Connell, Alfred Cornu, Carl Weysham et Henry Leaumont. Le comité d'invitation et d'admission se compose de MM. Adolphe Schreiber, O. Voorhies, Lucien Charvet, Jules Belly, E. G. Gottschalk et Alfred Cornu.

Les jeunes gens de la partie supérieure de la ville ont de leur côté formé une société pour donner un bal tous les dimanches dans la salle de M. Etienne St Pollis, située au coin de la rue Chipewa et de Louisiana Avenue.

STATUE EQUESTRE DE JACKSON.—M. Clark Mills a écrit à la Nile-Orléans que la statue équestre du général Jackson, à laquelle il travaille depuis deux ans, est à peu près terminée et qu'elle pourra être inaugurée dans la place Jackson le 8 janvier prochain.

## CHRONIQUE LOCALE.

LES CAMPBELL MINSTRELS, sous l'habile direction de M. Matt Pell, continuent d'attirer la foule. Nous engageons les personnes qui veulent passer une heure agréable à aller les entendre.

THEATRE ST CHARLES.—A la demande générale des habitués du Théâtre St-Charles, M. Couldock jouera une fois de plus — *Willow Copse*. M. Couldock remplira le rôle de Luke Fielding.—*French Spy*.

THEATRE DE LA GAIETÉ.—La seconde représentation de *Paul Pry*, comédie, a lieu ce soir. MM. Owens et Johnson joueront les principaux rôles. Le spectacle se terminera par *Log Hut Life*.

COUR DE DISTRICT DES E. U.—J. K. Murphy, capitaine du navire *Mary*, a été condamné hier, par le juge de la Cour de District des Etats-Unis, à une amende de $500, pour avoir enlevé les scellés qu'un officier de la douane avait posés sur des paquets de marchandises passées en contrebande.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—L'affaire John M. Bell contre Joseph Harty, a encore été renvoyée à ce matin, à 10 heures, par suite de l'indisposition de M. Conway, un des membres du jury.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT.—Le juge Morgan a ordonné que la place de crieur fût abolie. Cet officier recevait $1 200 par an.

La cour a rendu, hier une décision dans l'affaire de J. C. McNeal et sa femme contre Conrad Geis, curateur [illegible]. Les demandeurs réclamaient, au nom de Henriette Bayer, les biens appartenant à la succession de Jacob Bayer, son père. Mme McNeal est mère de la mineure, elle avait obtenu le divorce contre le défunt en 1850. M. Bayer mourut en 1854. [illegible]

—M. P. S. Wilts a demandé hier [illegible] [illegible]

[illegible]

THEATRE D'ORLEANS.—Demain samedi *Norma*, opéra de Bellini. Dimanche, la Closerie des Genets, et lundi 1re représentation de la reprise de Lucie. Nous recommandons cette dernière soirée aux amateurs de belle musique. Le rôle d'Edgard est, dit-on, l'un des plus beaux rôles du répertoire de M. Delagrave et l'on assure que cet artiste y a obtenu un immense succès au Grand Opéra de Paris. Mme Colson chantera le rôle de Lucie et M. Crambade celui d'Ashton. Un ouvrage de l'importance de Lucie, ainsi monté, doit exciter la curiosité de la foule.

ENCAN POUR LES DAMES.—Lundi prochain MM. Barnett & frères vendront au magasin de Mme Fournier, encoignure des rues Canal Baronne, le bel assortiment de marchandises de modes de cette maison. La vente aura lieu à l'encan et les dames seules y seront admises. Le local sera disposé pour recevoir convenablement les dames, et les demoiselles du magasin les serviront. Les objets de modes qui seront mis en vente sont tous d'importation récente et témoignent du bon goût de Mme Fournier; ils se composent en partie de soieries, robes de bal, manteaux, mantelets, mouchoirs, lingerie, articles de fantaisie, etc.

LIBRAIRIE CLASSIQUE ET RELIGIEUSE.—MM. Michon & Desportes, No 209 rue Royale, offrent en vente, aujourd'hui, dans nos colonnes, un magnifique assortiment de librairie d'étrennes et autres articles de fantaisie. On ne peut trouver un cadeau plus convenable aux jeunes personnes que les livres, et la librairie de MM. Michon & Desportes est abondamment pourvue d'objets de premier choix.

LES MATELOTS RUSSES.—On écrit d'Odessa :

Tous les matelots survivants de la mer Noire, ces héroïques et braves défenseurs de Sébastopol, sont arrivés à Nicolaïeff. L'empereur est allé au-devant d'eux et cette rencontre a touché jusqu'aux larmes tous ceux qui y ont assisté. S. M. leur a parlé avec un attendrissement visible, une chaleur, une émotion indicibles et les a traités en amis. Il fallait voir, m'écrit-on, ces vieux loups de mer auxquels 11 mois de vie de bastion, de canonnades et de mêlées sanglantes et vraiment titaniques donnaient un aspect des plus imposants que relevait encore la croix de Saint-George qui ornait leurs poitrines de braves, se presser autour de leur bon *batouschka* (père) le Tsar et répondre avec abandon, respect et amour aux moindres questions qu'il leur adressait. C'était un spectacle des plus émouvants à voir, ajoute la personne qui eut le bonheur d'y assister et qui me donne ces détails.

Vous pouvez juger, par le fait suivant, de l'enthousiasme, de l'amour de ces héros pour leur Sébastopol qui les animait d'ardeur et dont ils étaient l'âme, comme ils en furent la gloire et les premiers défenseurs. Lorsque l'ordre leur arriva de se rendre à Nicolaïeff, ils demandèrent à leurs chefs de leur permettre d'accomplir un acte de respect et de reconnaissance envers leur ville de prédilection. Cet acte consista à ce qu'ils s'agenouillèrent devant Sébastopol et en baisèrent le sol, ce qu'ils avaient déjà fait du reste en quittant la partie sud de la ville pour se rendre du côté du nord. Ce fait, dont je vous garantis l'authenticité, n'a pas besoin de commentaires.

TELEGRAPHE ENTRE L'ANGLETERRE ET LES INDES.—Le télégraphe électrique qui doit relier l'Angleterre aux Indes va devenir bientôt une réalité. La ligne est complète aujourd'hui à travers la Méditerranée, et l'inventeur du télégraphe sous-marin devra la prolonger jusqu'à la péninsule indienne. Jusqu'à Suez, il sera appuyé par le gouvernement anglais, et à partir de là par la Compagnie des Indes. L'auteur du projet aurait l'intention de ne poser qu'un seul fil qui coûterait 100 liv. par mille. Il demande une garantie de 5 p. c. sur un capital de 25 millions de francs. Le gouvernement aurait l'usage exclusif de la ligne pendant quelques heures de la journée, et le contrôle général de l'exploitation, avec les formidables batteries galvaniques construites pour le service transatlantique, on pourra aisément établir la communication avec les Indes.

ATTAQUE D'UNE BALEINE.—Le *Publicateur des Côtes-du-Nord* raconte le fait suivant : "Cette année, en juin, allant à Terre-Neuve, et parmi les glaces de la Banquise, la *Céleste*, de Saint-Brieuc, a failli être la victime d'un assaut que lui a livré une baleine. Elle s'élança contre le navire, lui défonça, du côté de l'attaque, lisses, pavois, etc. Elle eut dû, sans doute, en périr, sans une profonde blessure qu'elle se fit, en laissant, à ces pièces délabrées, un large lambeau de sa peau et de son gras, au moment où elle simulait l'abordage. M. le capitaine de la *Céleste* fera, sans doute, un rapport circonstancié sur les causes présumées de la furie de la baleine qui lui a livré combat, et sur les moyens qu'il a employés pour se soustraire à cette périlleuse rencontre. Des renseignements de ce genre ne sont pas du nombre de ceux qu'on peut passer sous silence: ils intéressent trop la science et l'humanité. Le navire *André-et-Céleste*, appartenant à M. Leclerc, armateur à Granville, a dû sa perte à l'attaque d'une baleine ou d'un cachalot."

CRUAUTÉS EN CHINE.—Les lois pénales de la Chine sont d'une cruauté que la justice repousse avec horreur. En voici un exemple qui vient d'avoir lieu à Canton même.

Une jeune femme mariée et mère de famille, d'une santé très délicate, vivait dans la famille de son mari, où elle était grondée et battue lorsque la tâche qu'on lui avait donnée n'était pas accomplie au gré de sa belle-mère. Cette méchante vieille avait su exciter contre sa bru tous les membres de sa famille. Réduite au désespoir, cette malheureuse jeune femme conçut l'odieuse pensée d'empoisonner celle qui la faisait tant souffrir, ainsi que son mari, qui semblait, par la lâcheté de son silence, autoriser ces mauvais traitements, et elle choisit l'arme qui, entre des mains aussi faibles, pouvait atteindre le plus aisément son ennemi. La vieille succomba au poison; le mari échappa par miracle aux atteintes d'un toxique des plus violents.

Saisie et traduite devant les tribunaux, elle fut condamnée au supplice du *lo-tsché*, qui consiste à être écorché vif, après toutefois avoir subi d'autres supplices que la plume se refuse à décrire tant ils sont monstrueux, et qu'il d'ailleurs aucune langue humaine ne saurait rendre. Après l'exécution, qui dura plus d'une demi-heure, la tête de cette femme fut coupée et mise tout sanglante dans une cage, transportée et exposée à l'endroit où le crime avait été commis.

Quant au mari, obligé par la loi d'assister au supplice de sa femme, il fut, dit l'*Asiatic Journal*, condamné à recevoir cinquante coups de rotin, séance tenante, parce qu'il avait versé des larmes sur le malheureux sort de sa conjointe et qu'il avait paru plus affecté de sa mort que de celle de sa propre mère.

### L'IVROGNERIE PARMI LES ANGLAIS.

On lit dans la correspondance du *Times* :

"Camp de la quatrième division, 22 octobre.

"L'armée anglaise de Crimée va-t-elle devenir ou rester un modèle d'ivrognerie pour toutes les nations? Je ne crois pas donner à cette question trop d'importance en y insistant de toutes mes forces. Hier c'était dimanche. Je suis allé à Balaklava à 1 heure après-midi, par Kadikoi-major et j'en suis revenu à la nuit tombante par Kadikoi-minor. Le spectacle que j'ai eu sous les yeux, à l'aller comme au retour, suffisait pour me faire désespérer de mes compatriotes.

"Tout le long de la route on voyait des hommes, non pas seulement des soldats, mais aussi des sous-officiers, dans tous les états d'ivrognerie possible. La sobriété était l'exception, l'ivresse était la règle. Des groupes étaient étendus par terre dans la boue, entourés de drôles, qui n'avaient pas la force de se tenir debout. Des sous-officiers marchaient se soutenant mutuellement par les bras et décrivant des zigzags qui rendaient les routes trop étroites pour eux. Ces groupes ont dû être vus et rencontrés par de nombreux officiers, et loin de les envoyer aussitôt aux arrêts, ils les laissaient faire, car l'ivrognerie en est venue ici à un tel degré que ce serait peine perdue de chercher à lutter contre le torrent. Les tavernes du vieux Kadikoi étaient pleines de buveurs et retentissaient de cris, de chansons obscènes et de jurons. Tous les dimanches il y a orgie complète en plein vent. Il y a foule partout et la foule n'a d'autre but que de boire jusqu'à l'ivresse la plus bestiale. Hier, à la nuit tombante il était impossible aux officiers de maintenir la moindre apparence d'ordre parmi les buveurs, l'insubordination était à son comble. Et ne croyez pas que je charge ce triste tableau, il me serait impossible d'exagérer la vérité.—Les témoins ne manquent pas pour attester la modération de mes couleurs. L'ivrognerie et l'insubordination sont les deux grands fléaux de notre armée; c'est l'objet des entretiens et des lamentations de tous. Les anciens officiers déclarent n'avoir jamais rien vu de pareil.

"On se demande dès lors pourquoi les officiers, qui ont conscience du mal, ne prennent pas les mesures nécessaires pour y mettre un terme. Tout simplement parce qu'ils n'en ont pas le pouvoir. Je crois bien qu'ils font ce qu'ils peuvent, dans les conditions de la routine ordinaire; il y a des parades d'exécution en masse, des corvées d'emprisonnement tous les jours, et vous ne pouvez traverser le camp sans rencontrer des pelotons en marche [illegible]. Mais le fouet, les corvées et les marches forcées sont choses insuffisantes pour la répression de cet horrible vice qui dégrade notre armée et qui, si on n'y met pas ordre, finira par la ruiner en remplissant nos hôpitaux. Les officiers qui commandent les régiments constatent cet état de choses avec douleur et adopteraient, j'en suis sûr, avec empressement le moyen qu'on leur serait offert pour enrayer le mal dans sa racine. [illegible]

"Le colonel [illegible] [illegible]

"S'il est désirable de donner à nos soldats une forte solde, il serait prudent de veiller à ce qu'ils dépensent leur argent [illegible] [illegible]

"[illegible] pas nécessaire d'en faire mention au registre, et il n'est plus à désirer que la paie de travail des régiments ou des compagnies soit consacrée à des fondations charitables."

"Quand on considère que, outre cette paie de travail, le soldat reçoit 18 sous et demi par jour à dépenser, on comprend difficilement quel mal il y aurait à en consacrer 8 sous à son bien-être futur au lieu de le dissiper dans les cabarets. A moins de le prendre par le bras et de le conduire au robinet, il serait difficile d'imaginer un moyen plus direct d'excitation à l'ivrognerie que de lui donner 1sh. 3d. à dépenser alors qu'il ne peut littéralement dépenser cet argent à autre chose qu'à boire. On a souvent vanté et exalté les bonnes qualités du soldat anglais, mais la sobriété n'est certes pas au nombre de ses vertus; il boira certainement et on lui donne de l'argent pour le faire, et il boira jusqu'au point de descendre au niveau de la brute."

Le *Globe* fait à ce sujet les réflexions suivantes :

"Ivre comme un Anglais!" Cette phrase est devenue un dicton populaire parmi nos alliés de France. Quant à nos alliés les Turcs, ils doivent considérer avec terreur les orgies dont ils sont témoins sur le territoire de Crimée. Par bonheur, les musulmans ne sont plus propagandistes de nos jours, sans cela ils pourraient bien céder à la tentation de nous convertir à la sobriété les armes à la main. Ce qui fait la valeur morale et physique des troupes turques, c'est leur religieuse abstinence des liqueurs enivrantes. Nous n'espérons pas que leur exemple nous convertira; puissions-nous du moins ne pas les pervertir! Quelle fierté nationale ne doivent-ils pas éprouver au spectacle des orgies dominicales de Kadikoi! "Ce jour-là, dit le correspondant du *Times*, matin et soir, dans toutes les directions, on ne trouve pas *dans toute l'armée un homme qui ne soit ivre*." L'Angleterre attend que tous ses soldats fassent leur devoir! Ce cri de guerre paraît être mal compris par l'armée, qui fait consister son devoir à boire le plus et le plus longtemps possible.

"Nous parlons de ces choses sur un ton très léger, mais la question est des plus sérieuses. Nous avons fait des sacrifices immenses pour organiser une armée forte sous le rapport moral, social; nous avons même été au-delà de ce que prescrivait l'économie, et nous n'avons réussi qu'à créer des éléments de détérioration physique et morale.

"Le fait est tellement grave qu'il suffit de l'exposer, sans récriminations ni reproches. La grande source du mal a été indiquée par le révérend G. Hills, chapelain de la prison d'Yarmouth. C'est le système des billets de logement. On loge les recrues dans des cabarets qui servent le plus souvent aussi de maisons de débauche; les soldats ont la poche pleine, ils se laissent entraîner, et l'habitude des orgies, une fois prise, continue à exercer sur eux leur influence démoralisatrice.

"Lorsque le prix d'engagement est dépensé, l'habitude de l'ivrognerie entraîne le soldat au vol, et la prison vient terminer en *s*a carrière.

"Quant à l'armée active, le mal est arrivé à un degré où tout remède sera peut-être inefficace. La guerre, c'est la violence; et on croit sans doute que des stimulants énergiques sont nécessaires dans ces situations violentes. Mais on pourrait donner aux soldats des stimulants spirituels au lieu de stimulants spiritueux. La source du mal est connue. Les soldats ont trop d'argent à leur disposition, trop d'argent dans leur poche et trop de cabarets sur leur chemin. Leur paie va jusqu'à 1 sh. 9 1/2 pence par jour, et en outre on leur sert encore des rasades de rhum. Certes, il est désirable qu'on paie cher les hommes qui exposent leur vie pour le pays, mais on devrait ne pas leur laisser tant d'argent entre les mains, alors que les moyens de dissipation sont si nombreux et que l'exemple leur vient de toutes parts.

"Il y a là une réforme à introduire; nous la dénonçons à qui de droit."

—Un journal anglais contient le récit suivant :

"L'autre soir, à un meeting de tempérance, un des assistans se leva et dit: "Mes amis, il y a trois mois, j'ai signé mon engagement dans l'association. (Marques d'approbation.) Un mois après, mes amis, j'avais dans ma poche une guinée, chose que je n'y avais jamais tenue auparavant. (Applaudissements.) Un mois encore, mes amis, et j'avais sur les épaules un bon habit, chose que je n'y avais jamais sentie auparavant. (Trépignements et hourrahs.) Enfin, il y a quinze jours, mes amis, j'ai acheté un cercueil. (Surprise marquée.) Vous désirez peut-être savoir, continua l'orateur, pourquoi j'ai acheté un cercueil. Mes amis, c'est parce que j'étais certain que si je continuais à vivre mon engagement une semaine de plus, on m'y coucherait tout au long. (L'assemblée n'applaudit plus.)"

—On parle d'une découverte, ou plutôt d'une application de la galvanoplastie qui serait capable d'opérer une étrange révolution dans les procédés de la dorure et de l'argenture. Ces procédés demandaient un certain temps; par les moyens que fournit aujourd'hui la science, l'opération serait tout à fait instantanée, et pourrait avoir lieu sous les yeux de l'acquéreur qui pourrait emporter l'objet de son choix. Des expériences ont été faites et l'on assure qu'elles ont complètement réussi.

—Les préparatifs de la grande fête musicale du 16 novembre se poursuivent activement à Paris. Rien n'égalera la magnificence du Palais de l'Industrie, qui conservera la brillante décoration qu'on lui destine pour la distribution des récompenses décernées aux exposans. Les députations des Sociétés philharmoniques et chorales de France et de l'étranger ont promis leur concours à cet immense festival lyrique, dont M. Hector Berlioz organise en ce moment les masses vocales et instrumentales. Les quatre cent mille visiteurs qui ont parcouru le Palais de l'Industrie depuis un mois voudront entendre ces gigantesques harmonies, admirer ces riches tentures; ces quatre mille bannières et ces beaux trophées d'honneur des produits récompensés, qui feront de la grande nef du Palais une de ces merveilles qu'on ne voit pas plusieurs fois dans le même siècle.

LA MESSE DU SAINT-ESPRIT ET LE DINER DE LA SAINT-MARTIN.—Voici quelques curieux détails sur l'origine de la messe du Saint-Esprit qui précède chaque année la reprise des travaux judiciaires. Cette cérémonie est un des plus anciens usages qu'aient légués les parlemens. Aux premiers temps de leur institution, les procureurs faisaient célébrer, avant l'ouverture des audiences, une messe dans une petite chapelle située à l'intérieur du Palais, du côté de la rue de la Barillerie.

Cela durait depuis deux siècles, lorsque, en 1496, le chancelier Arnaud de Corbie, qui avait été avocat, voulant assurer un fonds à la célébration de ces messes, établit une cotisation de deux écus sur la réception de chaque avocat, et d'un écu sur celle de chaque procureur. Les cérémonies furent, dès lors, plus solennelles, et les procureurs adoptèrent l'usage d'y inviter les magistrats et les avocats.

En 1512, la messe du Saint-Esprit reçut un éclat inaccoutumé. Le roi Louis XII, logeant au palais, manifesta l'intention d'y assister. Les avocats furent avertis par le Parlement de s'y trouver en grand costume, robe écarlate et chaperon fourré. Tout ce qui avait le droit de porter la robe, présidens, conseillers, greffier en chef, le premier huissier, les notaires-secrétaires de la cour et les avocats, s'étaient rendus à la messe. Le peuple donna à cette messe le nom de *rouge*, de la couleur qui y dominait.

C'était le jour de la Saint-Martin que les Parlemens faisaient autrefois leur rentrée, ordinairement précédée d'un repas qui réunissait l'élite de la magistrature. L'institution du dîner de la Saint-Martin remonte peut-être encore plus haut que celle de la messe rouge, car certains auteurs veulent y voir la continuation du festin des ides de mars, que le Sénat donnait à Rome aux proconsuls et aux préteurs avant leur départ pour les provinces.

Les procureurs, notaires, clercs et commissaires du Châtelet célébraient, comme les Parlemens, leur rentrée, après vacances, le jour de la Saint-Nicolas. Après le festin, les clercs représentaient des mystères et des pastorales. Les frais, et surtout le dîner, étaient payés par le domaine.

### L'HOMME.

Il me semble que les hommes qui séparent leurs cheveux au milieu du front, qui disputent aux femmes les belles étoffes et les riches bijoux, qui se serrent la taille et veulent être minces, font une assez mauvaise affaire.

L'homme a sa beauté particulière, qui est très différente de celle de la femme, et lui est même opposée le plus souvent.

Si vous voulez être beau de la beauté des femmes, vous n'y réussirez que dans l'extrême jeunesse, et vous n'y réussirez qu'imparfaitement.

Cette beauté, que vous n'atteindrez jamais tout à fait, vous la perdrez à l'âge où les femmes ont la leur tout entière. Il vous faudrait, dix ans avant elles, vous teindre les cheveux, vous peindre le front, les joues, et les yeux, et on vous le pardonnerait moins qu'à elles.

Et encore, pour garder quelques années le teint blanc, les mains douces, la taille mince, il faudrait recourir à la marche, à l'équitation, à la chasse, à la natation, aux armes.

Si la beauté de l'homme se composait, comme il serait raisonnable, comme l'a voulu la nature, et comme le veulent encore les sculpteurs et les peintres, de force, de courage, de fermeté, de gravité, d'intelligence, comme celle des femmes se compose de grâce, d'élégance, de souplesse et de fraîcheur; la vieillesse de l'homme ne commencerait que comme celle des femmes, lorsqu'il perdrait les conditions particulières de sa beauté. Il ne serait plus si joli, mais il gagnerait vingt ans. ALPHONSE KARR.

CHAIR DE BOEUF ET CHAIR DE VACHE OU DE TAUREAU.—Voici, d'après un journal d'agriculture, à quels signes on doit reconnaître les chairs du bœuf, de la vache et du taureau :

La chair du bœuf doit être fine, douce, d'un rouge agréable et légèrement marbrée de veines blanches; si la graisse est d'un blanc jaunâtre, c'est un signe de jeunesse et de bon état.

La viande de vache est d'un grain plus serré et d'un rouge moins vif, la graisse en est toute blanche.

La chair du taureau est encore plus serrée que celle de la vache et d'un rouge noirâtre; sa graisse, très jaune et très dure, a toujours cinq assez forte odeur de rance.

RECETTE POUR CONSERVER LES OEUFS.—Le *Farmer's Magazine* donne la recette suivante pour conserver les œufs: Versez quatre litres et demi d'eau sur une livre de chaux vive, laissez le mélange s'opérer pendant vingt-quatre heures, procurez-vous des œufs aussi frais que possible et plongez-les dans l'eau de chaux; mettez la jarre en un endroit tel que vous puissiez facilement y puiser sans troubler l'eau, et vos œufs se conserveront pendant une douzaine de mois.

ETOILES FILANTES.—La nuit du 12 au 13 novembre est fort souvent signalée par l'apparition d'étoiles filantes nombreuses. Depuis [illegible] [illegible]

[illegible] nous en parlons ici en invoquant son témoignage.

Les étoiles filantes tombent tantôt rares et isolées, tantôt en essaims et par milliers. Ces dernières apparitions, que les dervisches arabes ont comparées à des nuées de sauterelles, sont périodiques et suivent des directions généralement parallèles. Les plus célèbres sont celle du 12 au 14 novembre et celle du 10 août, jour de la fête de Saint-Laurent, dont les larmes de feu paraissent avoir été autrefois en Angleterre, le symbole traditionnel du retour périodique de ces météores.

Déjà Kiende, à Potsdam, avait signalé, dans la nuit du 12 au 13 novembre 1823, l'apparition d'une multitude d'étoiles filantes. En 1833, on vit le même phénomène dans toute l'Europe, depuis Portsmouth jusqu'à Orenbourg, sur les bords de l'Oural, et même à l'île de France, dans l'hémisphère austral.—Cependant, l'idée que certains jours de l'année sont affectés à ces grands phénomènes ne prit naissance qu'en 1833, à l'occasion de l'énorme essaim d'étoiles filantes qu'Olmstedt et Palmer observèrent en Amérique dans la nuit du 12 au 13 novembre: en un seul endroit, pendant neuf heures d'observation, on en compta plus de 240,000. Palmer remonta à l'apparition des météores de 1799, qui fut décrite par Ellicot et de Humboldt.

Il résultait du rapprochement qu'on avait fait de toutes les observations de cette époque que l'apparition avait été simultanée pour les lieux situés dans le nouveau continent, depuis l'équateur jusqu'à New-Hampshire, dans le Groenland (latitude, 64o. 14'), entre 50o. et 80o. de longitude. On reconnut avec étonnement l'identité des deux époques. Ce flux de météores qui sillonnèrent le firmament entier du 12 au 13 novembre 1833, et qu'on aperçut depuis la Jamaïque jusqu'à Boston (latitude, 40o. 21'), se reproduisit en 1834, dans la nuit du 13 au 14 novembre, aux Etats-Unis d'Amérique; mais le phénomène fut alors une intensité un peu moindre. Depuis cette époque, la périodicité se confirma en Europe de la manière la plus régulière.

L'apparition de la Saint-Laurent (9-14 août) deuxième pluie d'étoile filantes, procède tout aussi régulièrement que la première. Déjà vers le milieu du dernier siècle, Musschenbroek avait signalé la fréquence des météores qui paraissent dans le mois d'août; mais Quételet, Albert Benzenberg ont prouvé, les premiers, la périodicité de ces apparitions et en ont fixé l'époque à la fête de Saint-Laurent. Sans doute l'avenir nous réserve la découverte d'autres époques analogues affectées pareillement aux retours périodiques de ces phénomènes (74): telles sont peut-être celle du 22 au 25 avril, celle du 6 au 12 décembre, et, comme suite des recherches de Capocci, les dates du 27 au 29 novembre et le 17 juillet.

Ces phénomènes ont paru jusqu'ici se produire dans une indépendance complète de toutes les circonstances locales, telle que la hauteur du pôle et de la température de l'atmosphère. Cependant leur apparition est souvent accompagnée d'un autre phénomène météorologique, et, quoique cette coïncidence puisse être un simple jeu du hasard, il n'est peut-être pas hors de propos de la signaler. Une aurore boréale très-intense accompagnait la plus magnifique apparition d'étoiles filantes que l'on connaisse.

## SCIENCES.

PHYSIQUE.—*Conversion du mouvement en de la force en chaleur.*—La nature dynamique de la chaleur est une idée qui fermente dans les esprits dès les premières années environ de ce siècle. C'est le célèbre Montgolfier qui appela d'abord, si nous nous le rappelons bien, l'attention des physiciens sur l'identité du calorique et du mouvement. Ses expériences le conduisirent à n'y voir que deux effets d'une seule et même cause; aussi les regardait-il comme parfaitement convertibles l'une dans l'autre.

Ces mêmes idées furent ensuite reprises par le neveu de ce même Montgolfier, M. Seguin, le créateur de la chaudière tubulaire actuelle, à laquelle nous devons la rapidité si grande qui nous emporte sur les chemins de fer. Cet habile ingénieur n'hésita pas à attaquer une loi universellement acceptée de Watt, en opposition avec l'idée nouvelle, et à montrer son incompatibilité de fait avec les résultats de l'expérience.

La nature dynamique de la chaleur, déjà assez bien appuyée par d'autres recherches, par celles surtout de Prescott-Joule, vient de recevoir une confirmation nouvelle d'une expérience fort ingénieuse de M. le docteur L. Foucault. Ce jeune docteur ès-sciences a eu, comme on le sait, la bonne fortune d'avoir pour confident de ses projets d'expérimentation, et pour exécuteur des appareils propres à les réaliser, l'éminent artiste M. Froment, ancien élève de l'école polytechnique. L'expérience dont il s'agit nous montre que l'un des instruments sortis des mains de ce dernier renfermait en principe plus d'un précieux élément de recherches et de lumières nouvelles. Nous voulons parler du *gyroscope* de l'auteur, que nous avons fait connaître dans le temps, tore en bronze servant à démontrer la déviation apparente d'un corps qui tourne en liberté à la surface de la terre.

Ayant parfaitement engagé entre les pôles d'un fort électro-aimant le mince métallique circulaire qui fait partie de l'appareil en question, l'auteur lui a imprimé, sous l'action de la main armée d'une manivelle, un mouvement de rotation de 150 à 200 tours par seconde. Quand l'appareil est lancé à toute vitesse, le courant de six couples Bunsen, dirigé dans l'électro-aimant, anéantit le mouvement en quelques secondes, comme si un frein invisible était appliqué au mobile.

C'est essentiellement l'expérience si remarquable et si inattendue d'Arago, savoir l'entraînement de l'aimant par les corps conducteurs à l'état de mouvement, phénomène dû aux courans d'induction provoqués par le mouvement même, et qui tendent à associer l'aimant à la marche du mobile, ainsi que le démontra Faraday.

Mais si, au moment de l'extinction du mouvement, on pousse à la manivelle, pour restituer à la machine le mouvement perdu, la résistance qu'on éprouve oblige à fournir un travail, dont l'équivalent reparaît [illegible] du mobile. L'auteur a vu [illegible] duite monter progressivement [illegible] température ambiante, à 30, [illegible] 34 degrés. Il ne doute pas qu'avec une machine convenablement construite, et où il n'entrerait que des aimans permanents, on n'arrive à produire de la sorte des températures élevées, et à mettre ainsi en évidence la conversion du travail en chaleur.


**Maladie du foie et dyspepsie.**

Voici ce que déclare Mr. Thomas Lockwood:

COVINGTON, Ohio, 27 décembre 1853.

"Ma femme avait une maladie de foie et la dyspepsie depuis nombre d'années. J'avais dépensé beaucoup d'argent sans qu'elle éprouvât de soulagement, et les médecins avaient enfin déclaré qu'elle ne pouvait pas être guérie. Elle se décida, le printemps dernier, à essayer les Amers Allemands de Hoofland: elle en prit deux bouteilles et peut, depuis lors, vaquer à ses occupations domestiques. Je recommandation n'en fait vendre un grand nombre de bouteilles et le remède, ainsi que je puis le savoir, a satisfait tout le monde. Voir l'annonce.

20 nov—1S J. WRIGHT & Co, 151, Chartres

Que disent les médecins?

Ecoutez ce que dit un médecin distingué des pilules du Dr Mc Lane qu'on considère maintenant comme les meilleures. Les membres de la Faculté aux-mêmes, qui sont, si souvent opposés aux médecines patentées, ne peuvent pas s'empêcher de reconnaître l'efficacité de ce remède.

LEON, comté Stark, Ohio, 8 janvier 1849.

J'ai employé le vermifuge McLane, et le succès sans exemple que j'ai obtenu en l'administrant aux enfans et aux adultes, me force à dire que c'est le meilleur remède qui ait jamais été offert au public. La manière de l'administrer, la petite dose et la certitude du succès, le rendent supérieur à toutes les autres préparations de ce genre.

Que les acheteurs aient soin de demander le célèbre vermifuge du Dr. McLane contre la maladie de foie [illegible] pas en prendre d'autre. Il y a d'autres pilules [illegible] celles du [illegible]. Les véritables pilules ainsi que le vermifuge de McLane se trouvent dans les principales pharmacies des Etats-Unis et du Canada.

A vendre par SCOVIL & MEAD, 111, rue de Chartres.

Agence générale pour la vente en gros dans les Etats du Sud. C'est à eux que tous les ordres doivent être invariablement adressés.

A vendre également par tous les pharmaciens connus de la ville. 10 dec

**Douleurs au côté et à l'estomac.—Maux de [illegible]**

Les PILULES INDIENNES VEGETALES de Wright sont un remède certain pour toutes les douleurs, parce qu'elles purgent le corps des humeurs qui sont la cause non seulement des maux que nous venons de mentionner, mais de tous ceux auxquels l'homme est sujet. De trois à six de ces pilules, prises en se mettant au lit, chaque soir, un peu de temps la douleur la plus vive, et avec de la persévérance, on revient à la santé, si l'on suit la prescription.

Les pilules indiennes végétales de Wright aident et améliorent la digestion, donnent de la force au corps et en chassent les humeurs.

A vendre en gros et en détail, au prix de propriétaire, par J. WRIGHT & co,
14déc—10,12,14 No 151 rue de Chartres N.O.

**Arrêtez cette affreuse toux!**

[illegible] C'est l'avertissement de la nature à l'approche de cet ennemi perfide, la consomption. Le mal a commencé son œuvre; les poumons sont en danger. Ayez donc recours au sirop de Baume Sauvage de cerisier du Dr DAVIS, entrez tous ce que vous pourriez faire plus tard sera inutile.

Etes vous mère? Votre fille, si belle et si joyeuse autrefois, a perdu depuis [illegible] son rire [illegible] et est votre idole, votre orgueil et votre joie [illegible] Chaque jour vous la voyez languir. Ses lèvres sont devenues blanches, ses joues pâles et son teint amaigri [illegible] ravages de la maladie. Vous écoutez le son sépulcral de sa voix et votre cœur est déchiré. Il y a un remède pour [illegible] sûr, c'est le grand remède indien dont il est question plus haut. Arrêtez cette affreuse toux. Vous pouvez prévenir la consomption et votre fille vivra; elle sera la joie de votre vieillesse.

A vendre en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, seuls agents,
14déc—10,12,14 No 151 rue de Chartres N.O.

UN VOLEUR.—On m'a heureusement volé une somme de $4,000 parce que l'on a prétendu que j'avais calomnié un homme dont je [illegible] [illegible]

Il paraît que mes adversaires [illegible] [illegible]

Depuis que l'affaire en question a été instituée [illegible] [illegible]

1858c—1m 3ps. ALPHONSE MARCELIN.

Volé, lundi 10 courant, au [illegible] un cheval bien [illegible] [illegible] [illegible] Vve G. Villard ou au No 140 rue Royale.
14dec—3

**Hôtel St Louis.**

**PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur.**

Bureau, Passage de la Bourse, No 62.

LUNDI, 17 décembre, à midi, à l'hôtel St. Louis, on procédera à la vente [illegible] [illegible]

[illegible]

## Librairie CLASSIQUE ET RELIGIEUSE,

209, rue Royale, Nlle-Orléans. | 5, rue du faub. Montmartre, Paris.

MICHON & DESPORTES offrent à vendre, à des prix excessivement modérés, un beau et grand choix d'articles d'étrennes en librairie et autres objets de fantaisie, reçus par les derniers arrivages de France, notamment :

Riches Paroissiens romains;
Bibles illustrées, par Lemaistre de Sacy;
L'Ami des Enfans, par Berquin;
Une quantité considérable de livres d'histoire et de morale, à l'usage de la jeunesse;
Livres classiques de toutes sortes en anglais et en français;
Chapelets montés en or et argent;
Médailles en or, en argent et en cuivre;
Bénitiers, bougeoirs, encriers, serre-papiers, statuettes en porcelaine, &c. &c.;
Enfin un grand choix de jouets d'enfans.

La faveur avec laquelle leur maison a été accueillie depuis son ouverture, leur fait espérer que le patronage du public leur sera continué, et ils prennent la liberté d'appeler la bienveillante attention des mères de famille sur leur établissement.

Nota.—On trouvera aussi chez eux un choix de fleurs artificielles, ainsi que tous les objets qui servent à la confection de ces fleurs; plus, des cierges pour première communion, &c 14 dec

FROMAGE de la ferme Durham—150 caisses, à vendre par E J HART & co, 14 déc 77 & 79, rue Tchoupitoulas

RIZ—142 tonneaux, en débarquement de la goélette Elliot et à vendre par E J HART & co, 14déc 77 & 79 rue Tchoupitoulas

BALAIS—600 douzaines, à vendre par E J HART & co, 77 & 79, Tchoupitoulas. 14déc

RAISINS—500 caisses, à vendre par E J HART & co, 77 & 79, rue Tchoupitoulas. 14déc

WHISKEY Magnolia de Pike—100 barils, à vendre par E J HART & co, 77 & 79, Tchoupitoulas. 14déc

BLE Sarrasin—200 colis, à vendre par E J HART & co, 77 & 79, rue Tchoupitoulas. 14déc

MOUSSE—30 balles, nettoyée, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD & co, 14 dec 22 Vieille Levée

VIN Porto—25 barils vin Porto imitation, à vendre par Fdo de FUENTES & co, 14déc 20 Vieille Levée

WHISKY—300 barils Raw, et 50 barils rectifié, en débarquement, à vendre par Fdo de FUENTES & co, 14déc 20 Vieille Levée

CHAMPAGNE—100 paniers vin de champagne Vve Clicquot, à vendre par Fdo de FUENTES & co, 14 dec 20 Vieille Levée

VINS—2000 caisses vin de Bordeaux diverses qualités, à vendre par Fdo de FUENTES & co, 14déc 20 Vieille Levée

VIN blanc—25 barils Sauterne et Barsac, à vendre par Fdo de FUENTES & co, 14 dec 20 Vieille Levée

FRUITS à l'eau de vie—50 caisses fruits assortis, à vendre par Fdo de FUENTES & co, 14 dec 20 Vieille Levée

CHAMPAGNE—50 paniers Champagne de Moncours en bouteilles et demi bouteilles; 50 paniers Champagne de Venoge, en bouteilles, à vendre par Fdo de FUENTES & co, 14 dec 20 Vieille Levée

**Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.**

Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1855.

L'ELECTION annuelle de directeurs de cette compagnie aura lieu, conformément à la charte, au bureau de la compagnie, No 16, rue Baronne, LUNDI 14 janvier 1856, de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi.

ALBERT G. BLANCHARD, Secrétaire.
12 déc—jusq 14 jan

**Nouvelle Compagnie de Pompiers No. 6.**

LES personnes ayant signé comme volontaires de cette compagnie sont invitées à se réunir VENDREDI SOIR, à 7 heures, à la maison de pompe No 10, rue de Mézo, entre Remparts et St-Claude.

Par ordre du Président, J L. LAMOTHE.
12 dec—3 M. B. DU BUISSON, secrétaire.

**GRAND DEBALLAGE.**

**GODCHAUX FRERES,**

107 & 109 rue Vieille Levée.

VIENNENT de recevoir le complément de leur assortiment d'Habillements confectionnés ainsi qu'un grand choix d'articles d'importation française, tels que: chemises blanches, de couleur, de pour jeunes gens.

Cols et cravattes assortis.

CHAPEAUX

Feutres gris et noirs Wide-Awake et Planteurs, do français gris et mode Jérome et impériale, do do do de 1/2 haute forme, do do do de Lamartine.

Casquettes tous genres, du lourd pour enfants.

MM Godchaux frères remercient leurs amis et le public en général, de leur bienveillant patronage, et les prient d'être convaincus que leur nouvel système d'affaires, et les avantages qu'ils ont sur leurs confrères pour la vente de leurs produits, joints à leur longue expérience ne peuvent qu'être des plus profitables à leurs acheteurs. Leur but étant la réduction des profits en raison de l'augmentation du chiffre d'affaires. 13 dec

**Avis aux Marchands.**

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public que la réouverture de son magasin aura lieu samedi 16 courant. Il met en vente à vil prix ses [illegible] [illegible]

Dépôt des véritables aiguilles Warren.

F. M. CHABANICE, coin Chartres et Conti
13déc

MARBRE—marbre—15 blocs marbre de Carrare, 200 planches de, de différentes grandeurs. A vendre par LANATA FRERES, rue Jefferson 13déc

CIGARES.—En débarquement du brick Wm Clark, venant de la Havane, une grande forme de cigares des meilleures marques [illegible] [illegible] A vendre par LABORDE & XIQUES, 13 dec 30, Vieille Levée, en face de Natchez Alley

GRAINES de tabac pour plant—Graines fraîches tirées de la Havane, dernière récolte, en bouteilles. A vendre par LABORDE & XIQUES, 13 dec 30, Vieille Levée, en face de Natchez Alley

EN magasin—100 caisses vermouth; 60 do sardines demi-boîtes; 60 do quarts de boîtes. A vendre par NORTHENK THOMAS, 13 dec 9, rue Gravier

VASES et carreaux en marbre—24 vases marbre poli de Carrare, 2000 carreaux de do, pour salles. A vendre par LANATA FRERES, 13 dec rue Jefferson

SUCRE—275 caisses sucre blanc de la Havane, en magasin et à vendre par H. DE VERGES & Co. 13 dec 74, rue des Magasins

RHUM—6 pipes rum de la Jamaïque, en douane, à vendre par S. DE VERGES & Co 13 dec 74, rue des Magasins

**Porter Scott Epple.**

EN bouteilles et demi bouteilles, de première qualité, de la brasserie de [illegible] et [illegible] de Liverpool, à vendre par J. Y. DE BEANA, 13 dec 47, rue Bienville

PERDU, dimanche soir le 9 courant, dans la rue Bienville, de Chartres à Bourbon, un BRACELET en cheveux avec un cirage en or. La personne qui l'aura trouvé voudra bien le rapporter chez J. Aug. Santerbe, encoignure Chartres et Bienville. Une récompense libérale sera donnée. 11 dec—

**Perdu.**

UN billet tiré par Cardelli à Lebbane, à l'ordre de M. Debler, daté le 8 décembre 1855, à 60 jours de date, pour la somme de deux cent soixante-dix-sept piastres et quatre-vingt huit cents. Le public est prévenu de ne pas recevoir ou négocier ledit billet, le paiement en ayant été arrêté.

MRIN DEHLER, 12 dec—8 149, Vieille Levée

PRUNEAUX—50 caisses pruneaux frais, en pots, de la nouvelle récolte, en débarquement du navire Orenoque, venant de Bordeaux, à vendre par FAURES & MORMAN, 26 nov 25 et 28 rue Royale

A VENDRE—500 sacs en pitre de seconde main à vendre par MORENO FRERES, 24 nov—6 34, Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—Nous avons maintenant un nouveau stock de 500,000 cigares, comprenant: Imperiales, petits et gros, Regalias, Londres, Trabucos, Operas, Cazadores, Prensados, Conchas, Millar, &c., des marques de choix, telles que Cabargas, Partagas, Intimidad, Nueva Empresa, Sol, Washington, Nicolinas, Monte Cristo, Hercules, Dos Hermanos, Granadinos, Rio del Norte, Nino, Rio Blondo, Nouveau Monde et autres marques garanties importées de la Havane. A vendre par LABORDE & XIQUES, 22nov 30 Vieille Levée en face Natchez Alley

SUCRE—77 caisses de Oscuracho et 110 caisses sucre blancs la Havane, en douane ou droits payés. A vendre par LABORDE & XIQUES, 23nov 30 Vieille Levée en face Natchez Alley

500 Jarres huile d'olive,
200 balles tapis,
150 caisses amandes,
450 caisses limons,
100 do oranges,
100 barils vin de Malaga sec,
25 do de do doux.
A vendre par J & J YARDON, 30 nov 25 Vieille Levée.

**Installations de Gaz.**

**OMNIBUS & [illegible]**

No 186, rue de Chartres.

ANNONCENT respectueusement à leurs amis et au public en général qu'ils ont en magasin, et reçoivent continuellement de France [illegible] [illegible] genre.

Ils s'engagent à exécuter parfaitement et de la manière la plus élégante tout ce qui leur sera commandé.

Ils s'occupe tout particulièrement des installations de gaz dans les maisons.

Ils sont les agents pour la vente de Régulateurs de Gaz, de Kidder. 7dec—6

**Régulateurs de Gaz, de Kidder.**

LE résultat d'essais scientifiques prouve que ce régulateur fait [illegible] [illegible] et donne une plus belle lumière.

On adopter les régulateurs Kidder dans une [illegible] [illegible]

On vient fait dernièrement à l'hôtel St-Charles, à la Nouvelle-Orléans, a démontré une économie de 32 pour cent, et un second essai fait au bureau du Courrier de la Nouvelle-Orléans a démontré une économie de 40 pour cent.

Les régulateurs sont à vendre au No 117, rue du Canal. 1dec—6f L. BROWN, agent.

VIN DE MALAGA.—En pipes et demi-pipes, de qualité supérieure, à vendre par PAUL JOSE RUIZ & Co.

OLIVES.—En magasin et à vendre par les soussignés: 60 pipes vin de Catalogne. C. CAVAROC & Co, 20 dec—6 144, rue Royale

A SHAWBACK—500 caisses vin rouge St Julien à vendre par C CAVAROC & co, 20 dec 144, Royale

VIN blanc—200 barils vin blanc [illegible]. A vendre par C CAVAROC & Co, 20 dec—6 144, rue Royale

HUILE d'olive—30 paniers huile d'olive J Pagnol à fûts, fût, à vendre par C CAVAROC & co, 20 dec—6 144, rue Royale

VIN supérieur—25 paniers champagne Impérial et à vendre par TH. RAMAY BRANSFORD & co, 20 dec—6 30, Vieille Levée

**C. CAVAROC & Co.,**

*Marchands Commissionnaires,*

No. 144, rue Royale.

Dépositaires de vins, eaux-de-vie, modèles, huile d'olive, etc.

Seuls agents des vins [illegible], Château Dillon et des eaux-de-vie J. H. Baron, Adolphe Petit, J. A. Guerin.

ONT constamment en magasin les marques suivantes:

[illegible]

[illegible]

## ATTENTION.

MM. Morfley & Nevins nous prient d'informer les dames et messieurs de la Nlle-Orléans, qu'ils mettront en vente, aujourd'hui, à 10 heures, le reste de ce bel assortiment d'articles de choix et de prix, au No 40 rue des Magasins.

MM. J. A. Beard et May vendront aujourd'hui à 11 heures, à la résidence de feu A C. Phelps, rue Terpsichore, entre Nayades et Appollon, un lot de meubles et les effets de ménage.

Habillements d'hiver, chemises blanches, chapeaux, casquettes, etc.—Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente d'habillements d'hiver, chemises blanches, chapeaux, casquettes, etc. qui aura lieu aujourd'hui, à dix heures du matin, au magasin d'encan de Bloche & Lissement, No 77, rue de Chartres. Conditions à la vente.

**Ventes à l'encan par J. A. Beard et May.**

14 décembre—Des meubles de maison, rue Terpsichore, entre Nayades et Appollo, de la succession A. C. Phelps.

15 décembre—Esclaves de valeur à Jefferson City et à Bellerville, pour clore des hypothèques—Sept terrains vacants rue des Magasins entre les rues Estelle et Bérard.

15 décembre—Un lot de terre connu autrefois sous le nom de "Coronado's Bath" Propriété de S. Kohn et autres contre les héritiers de Wm Gormley—Une maison bâtie en bois, encoignure Constantine et Edouard.

18 décembre—Esclaves de valeur. Succession de Bezel Hudson et Thomas Connelly.

22 décembre—Quatre terrains dans la rue St André, encoignure Jersey. Vendu par ordre de la Cour—Un magasin bâti dans la rue Washington, entre Camp et Chesnut, pour le compte du premier acquéreur.—Succession de Caroline Vallero—Maison en bois à étage, dans la rue Live Oak, entre Troisième et Quatrième. Succession D. Vincent—Un terrain dans la rue Dixième, entre Dryades et St Denis, pour le compte du premier acquéreur. Succession de Patrick Daly—Un esclave. Succession de D. Vincent.

29 décembre—Un terrain rue Laurel, entre les rues Sixième et Septième, dans le Quatrième district, de la succession de Francis J. Hanner.—Une maison en bois à étage, encoignure Belle et Nayades, de la succession C. V. Hoover.

5 janvier—Des esclaves de valeur et domestiques, des successions A. C. Phelps, Alex. Warren et Richard Dabbs.

12 janvier—Sept terrains rue des Magasins, Jefferson City, de la succession G. G. Teagle.

Voir leurs divers détails voir les annonces particulières dans l'Abeille.

**F. de [illegible]**

Compagnie et traducteur des langues Anglaise et Espagnole.

OFFRE ses services pour régulariser et clore les livres, faire les livres de commerce de tout compte, factures, etc., dans toute espèce de comptabilité, le règlement de tous documents et correspondance particulière, soit en anglais ou en français.

Traduction exécutée avec précision et promptitude. On le trouvera de 9 heures A. M. à 3 heures P. M. au bureau de l'inspecteur des poids et mesures, 1er District No 181, rue Julia.

Les ordres laissés à son domicile, No 208, rue du Rayon, entre Remparts et St-Claude, recevront une attention immédiate. 11 dec—1m

**F. A. [illegible],**

*Comptable et Teneur de Livres,*

A l'honneur d'annoncer au public qu'il a ouvert au-dessus du magasin de M. [illegible] [illegible] [illegible] tenue des livres, l'arrangement et la clôture des comptes, [illegible]

Ses classes seront ouvertes de 6 à 9 heures A. M. et de 6 à 8 heures P. M. à son domicile, 203, rue du Rayon, entre Remparts et St-Claude. Conditions libérales, payable d'avance. 11 d—1m

**PAPIERS PEINTS, NOUVEAUX,**

**Rue Bourbon, encoignure de Conti.**

VENTE de papiers peints à 20 pour cent au-dessous du coût de la place. Le soussigné ayant acheté à très bon marché un magnifique choix de papiers peints lors de la vente à l'encan du stock et fonds de la maison C. Dupuy, lesquels papiers seront vendus à 20 pour cent au-dessous des prix du commerce. [illegible]

E. GRESHAM, rue Bourbon, coin St Louis
10 dec

**MAISON A LOUER.**

La maison neuve et agréable, en brique, à un étage et demi, No 178, rue St-Louis, près Rampart. Elle est en très bon état, a un hydrant, &c., et pourrait parfaitement à une famille. S'adresser par à TODD & Co, 11 dec 125, rue du Canal

**A vendre.**

UNE très jolie propriété située sur le bord de la mer, sur une terre élevée, à la Baie St. Louis. Les maisons sont en bon état et en parfait état. Les [illegible] [illegible]

S'adresser à J. A. BEARD & MAY, 11 dec No 8, Arcade Bath

**ARTICLES DE MENAGE.**

P. & E. REILLY appellent l'attention sur leur beau stock d'articles de ménage, comprenant : toile à draps, toile à drap, Couvertures, Courtepointes, Serviettes blanches et violettes pour moustiquaires et serviettes, Piqué imprimé, Damassé de table, Devants de cheminée et autres, Damas pour rideaux, Rideaux brodés et mousseline, Damas pour table, Napes, Couvertures pour tables et pianos, Nappes et serviettes toile de première qualité à $1 60 la douzaine.

P & E REILLY, encoignure Canal et Royale
10 dec

**AUX MUSICIENS.**

HARPE D'ERARD—A vendre d'occasion, une belle Harpe d'Erard à double mouvement. S'adresser au bureau de l'Abeille. 10 dec—6

BROCHE PERDUE.—Il a été perdu, rue Dauphine, de la rue de l'Hôpital à la rue Bienville: une broche en or, contenant un daguerréotype. Une récompense sera donnée à la personne qui la rapportera au No 109, rue de Chartres. 10 dec—6

**Tentures, rideaux et dentelles.**

AUX MOUSQUETAIRES DE LA REINE,

**Madame LOGAN,**

No 107, rue Royale, entre Conti et St Louis.

A L'HONNEUR d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir de France un magnifique assortiment de rideaux, stores, etc., de la forme Louis XIII, XIV et XV, mantelets, cols, manchettes [illegible] [illegible]

**Chocolat à la crème.**

**G. LAVIE,**

Rue St Charles No 21,

VIENT de recevoir des chocolats à la crème d'une supériorité incontestable, qu'il vendra par boîtes de livres. [illegible] 10dec

**Jardinier Horticole.**

UN bon jardinier horticole désirant pouvoir se [illegible] recommandations, désire trouver une place de jardinier, soit à la ville soit à la campagne. S'adresser à M. BONNET, tailleur, 14dec—6 69 rue St Pierre

**La maison LELIEVRE, libraire,**

280, RUE ROYALE,

VIENT de recevoir de France les ouvrages suivants :

Œuvres—Mystique divine et diabolique, traduite par St Pol.
Chesery—Bibliothèque d'une femme chrétienne.
Herbet—Direction d'une jeune personne pendant son éducation.
Théry—Conseils aux mères sur les moyens de diriger et d'instruire leurs filles.
Mme F. Maréchal—Conseils aux mères pour la première éducation du cœur.
Mme Hippeaux—Education familière.
Madame de Genlis—Œuvres divers.
Lamartine—Œuvres divers; Lectures pour tous;
Raphaël; Jocelyn; Méditations.
Bouilly—Œuvres complètes.
Madame Valmore, do do
Pascal—Pensées.
Ponsard—Théâtre.
Augier, do
Pougère—La Poésie française.
André Chénier—Poésies.
Pompéry—Histoire de la Grèce,
Lavallée—Histoire des Français.
Formule de bibliothèque d'une jeune personne.
Marie ou la jeune institutrice,
Eugénie ou le monde en miniature,
Mathilde et Pauline ou la jeune et beauté. 10 dec

A VENDRE, à livrer par le navire *Aquatic* de Marseille—500 paniers huile d'olive Pagnol, [illegible] caisses de 50 cents, 500 paniers huile d'olive Pagnol et demies bouteilles, 500 do de la célèbre marque Olive, 450 caisses vermouth Noilly do [illegible] [illegible] LANATA FRERES, rue Jefferson 10déc

EN magasin et à vendre par les soussignés—500 caisses cerises à l'eau-de-vie 1re qualité, 75 caisses fruits au jus, 2,400 demi-boîtes champignons au naturel, 2,000 demi-boîtes petits pois au naturel, [illegible] LANATA FRERES, rue Jefferson 10déc

EN magasin et à vendre par les soussignés: 50 barriques vin de [illegible], 25 do de do rouge [illegible] [illegible] LANATA FRERES, rue Jefferson 10 dec

EN magasin et à vendre par les soussignés: 500 paniers huile Pagnol, 200 do de [illegible] [illegible] LANATA FRERES, rue Jefferson 10 dec

CIGARETTES—16 caisses de la marque célèbre Hoiredes, en débarquement du brick Wild Pigeon, venant de la Havane, à vendre par [illegible] 10 dec

CIGARES de la Havane—[illegible] [illegible] 10 déc

TABAC en feuille de la Havane—75 balles tabac de choix, pour cigare et cigarettes, garanti Vuelta de Abajo, en magasin et à vendre par [illegible] FRERES, 10 dec No 36, rue Gravier

VIN de Catalogne—50 pipes vin de Catalogne supérieur, en débarquement et à vendre par ANT GIRAUD, 10 dec 44, Vieille Levée

VINS de Bordeaux et de Marseille—40 barriques vin rouge, Bordeaux supérieur, 20 barriques vin rouge Marseille, [illegible] [illegible] à vendre par ANT GIRAUD, 10 dec 44, Vieille Levée

VERMOUTH—100 caisses Vermouth, L. Noilly, à vendre par ANT GIRAUD, 10 dec 44, Vieille Levée

HUILE Pagnol—500 paniers huile Pagnol, garantie; 50 caisses do do, à vendre par ANT GIRAUD, 10 dec 44, Vieille Levée

VIN rouge et blanc en caisses—500 caisses vin rouge, bon ordinaire; 100 caisses vin blanc, [illegible] [illegible] ANT GIRAUD, 10 dec 44, Vieille Levée

EN débarquement du navire United States du Havre—50 caisses fromage [illegible] [illegible] LANATA FRERES, rue Jefferson

**Huile pour les machines.**

[illegible]

[illegible] J. A. GREEN & CO, 16 dec

WHISKY—[illegible] [illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis
5 déc

**Collège Commercial de Dolbear.**

188, rue du Canal,

Ecriture, Tenue des livres, anglais, français, espagnol, allemand, arithmétique, algèbre, géométrie, arpentage, navigation et phonographie, enseignés par des professeurs distingués.

Ne nouvelles classes commenceront cette semaine. Les citoyens et les étrangers sont invités à venir juger par eux mêmes. Il y a neuf appartements.

RUFUS DOLBEAR, 14 dec—4 188, rue du Canal

**AVIS.**

LE Vice-Consulat du Brésil est situé au No 33, rue Tchoupitoulas, entre les rues Gravier et Natchez. 5 dec—1m ANDRÉ F. VALLE.

**AVIS.**

**Demande d'ouvrières.**

PLUSIEURS bonnes ouvrières en robes trouveront de l'emploi immédiatement en s'adressant à Mme PERRET, No 71 rue Royale, au premier. 5 déc—6 t 1 j

**COMPAGNIE DU GAZ DE LA NOUVELLE-ORLEANS.**

4 décembre 1855.

LES directeurs de cette compagnie ont déclaré un dividende semi-annuel de 5 pour cent sur le fonds capital, payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 1er janvier prochain.

Par ordre. N. O. J. TISDALE, 5 déc—tl Trésorier.

**Hotel Verandah Conti.**

M. GEORGE, toujours désireux de justifier la confiance dont on veut bien l'honorer, prévient les habitués de la cité et le public en général, qu'il a fait faire à son hôtel d'utiles et agréables réparations, et qu'on y rencontrera, comme par le passé, bon accueil, bonne table, soins empressés, et des appartements bien meublés pour familles et par [illegible], à des prix modérés. 1er dec—3m v. et c

**NOUVEAUTES ! — NOUVEAUTES**

J. DEBBIS Jr & Co. ont actuellement en main un superbe assortiment de Chapeaux, Rubans et Fleurs, nouveautés, ainsi qu'un joli choix de Mantelets, Broderies et Fourrures de Mode, qu'ils vendront à très bas prix pour clore une consignation. Rue de Chartres No 72, au 1er. 8 dec

**JOUETS ! — JOUETS !**

30 caisses jouets d'Allemagne, assortis par caisses de 12, 25, 30 et 50 douzaines, à vendre au prix coûtant, pour clore une consignation, par J. DEBBIS Jr & Co, 8déc rue de Chartres, 72, au 1er

**Aux Confiseurs.**

100 douzaines de cornets en satin, pour bonbons, de ¼, ½, ¾ et 1 livre, à vendre au prix coûtant, pour clore une consignation, par J. DEBBIS Jr & Co, 8déc rue de Chartres, 72, au 1er

ON demande un économe pour une habitation sucrière. Il est inutile de faire application si l'on ne fournit pas les meilleures recommandations. Ecrire à X. Y. Z., à la poste. 8déc—3t

PATES D'ITALIE—100 caisses macaroni très frais, 200 caisses vermicelli. A vendre par HENRY VALETON, 8 déc 99 rue St Louis

**GANTS! GANTS!! GANTS!!!**

Gants de peau à 60 cents la paire.

L. BERNARD, 66 et 68, rue Royale, encoignure Conti, viennent de recevoir par la voie du Nord: 500 douzaines de bons gants de peau coupe Jouvin, à 60 cents la paire; 600 douzaines de gants de peau, véritables Jouvin & cie, à $1 la paire. 8déc

EN magasin et à vendre par les soussignés—30 balles couvertures de laine 3 points, imitation Gratiot, reçues par les derniers arrivages d'Europe. RICHARD, ALBOSE & co 8 déc

**AVIS.**

LES soussignés ayant vendu à M. Ernest Turpin, leur établissement de confiserie situé No 55, rue de la Vieille Levée, dans le second district, les personnes qui auraient quelque chose à réclamer devront s'adresser au dit établissement. M. Ernest Turpin, qui a plein pouvoir à cet effet et qui continuera les affaires pour son propre compte au même endroit.

Les personnes qui pourraient avoir des réclamations contre ledit établissement, sont priées de les présenter pour être payées.

BERNARD TURPIN, JOHN WINSON.
4 déc—30

**AVIS.**

LES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Jean M. Ross sont priées de les faire connaître, et celles qui doivent à la dite succession d'effectuer paiement au soussigné, exécuteur testamentaire.

R. BOULIÉ, 4déc—30 60, rue Bourbon.

**A VENDRE**

POUR cause de départ, un DEPOT DE BIERE [illegible], dans la rue Dumaine, entre les rues Conti et Levée, avec installation de gaz. L'établissement est bien achalandé. S'adresser sur les lieux au No 23 rue Dumaine. 4 dec—1m

**AVIS.**

Agent de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.

Nouvelle-Orléans, 2 novembre, 1855.

LES directeurs de cette Compagnie à New York ayant décidé d'abolir les affaires de l'Agence, aucune nouvelle police ne pourra être renouvelée.

2 nov—4m THOMAS SLOO, Agent.

**Docteur ADOLPHE MEDEWITCH,**

**Médecin et Chirurgien,**

OFFICINA Y RESIDENCIA

Calle Real No 180,

entre las calles de Tolosa y San Pedro.

**DOCTEUR ADOLPHE MEDEWITCH,**

*Médecin et chirurgien,*

Office et résidence,

Rue Royale, No 180,

Entre Toulouse et St-Pierre,

NOUVELLE-ORLEANS. 21 nov—1m

**CITY HOTEL, Nlle-ORLEANS.**

LE soussigné annonce respectueusement à ses amis et au public en général, que cet établissement [illegible] [illegible]

21 sept—6m S. E. MOORE, Propriétaire.

**SOIERIES, MANTEAUX, BRODERIES.**

P. & E. REILLY offriront en vente aujourd'hui, et les jours suivants, un grand fonds de SOIERIES, CHALES, MANTEAUX, MANTELETS, BRODERIES.

Dont les prix paraîtront modérés après qu'on les aura vus. Les marchands de la campagne sont priés de venir les voir avant d'acheter ailleurs, notre stock des marchandises précitées étant le plus grand qu'il y ait à la Nouvelle-Orléans.

P. & E. REILLY, 3nov encoignure Canal et Royale

**FAURES & NORMAN,**

25 et 28, RUE ROYALE, ENCOIGNURE DOUANE, importateurs de vins, liqueurs, fruits, conserves, et marchands de comestibles en gros et en détail.

H. L. ROCKE, J. P. KLAIBER, P. J. KRAMMER.

**H. L. ROCKE & Co.**

Rue de Chartres No 163, encoignure Toulouse.

Entrée dans la rue Toulouse, au 1er.

Importateurs, Marchands—Commissionnaires.

REÇU par le navire Johannisbourg, un grand assortiment de velours noir, de velours façonné, de peluches en soie et coton; un grand assortiment de gilets en soie et en laine, [illegible]

A vendre en gros, chez H. L. ROCKE & Co, 2nov—6m

**ANGLAIS—Réduction de prix.**

NOUS avons pris des arrangements pour vendre nos célèbres pignelles dites "Imperial drilled eyed Needles", à une réduction, aux marchands et aux particuliers qui en achèteront en gros.

HYDE & GOODRICH, 24 nov—3m coin Canal et Royale

**[illegible] FRERES,**

247 et 249, rue Royale, enc. Dumaine, IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS, EAUX-DE-VIE et CONSERVES,

Et marchands de comestibles en gros et en détail.

**Changement de domicile.**

LE Dr [illegible] a transféré son domicile rue Bourbon No 169, entre les rues Toulouse et St Pierre, maison qu'occupait anciennement M. le Dr C. De Valetti.

Prière de s'adresser encore pour cause de santé à M. le Dr E. [illegible] reste seul chargé de sa clientèle.

C. DE VALETTI, 20 oct—3m D. M. P.

**JOUETS D'ENFANTS**

et Articles de fantaisie

POUR ETRENNES.

**F. DEMARINO & Co.,**

Ancien Faubourg, 60, rue de Chartres.

REÇU par le navire United States, du Havre: un superbe assortiment de Poupées habillées.

Jouets de tous les genres, par caisses et par douzaines, et des articles de toutes sortes, de [illegible].

Reçu par le navire: un grand assortiment de [illegible] et de dentelles.

Bas et chaussettes en laine et en coton.

Layettes pour enfants.

Cravates en soie.

Gants en laine, en peau et en satin.

Rubans, velours, galons, etc.

Papier à rouleaux et à chignons.

Lunettes en argent et en acier, etc. etc.

Les marchands sont invités à venir examiner nos marchandises avant de faire leurs achats du jour de l'an. F. DEMARINO & co.
1 déc—3m

**On demande, de suite,**

DES COUTURIERES et des MODISTES en chapeaux.

S'adresser chez Mme P. Albert, encoignure Royale et Bienville. 6 déc—6 f

**A LA COQUETTE.**

**Mme A. FLANDRAIN,**

Fabricante de corsets,

Rue Royale No 189.

MME FLANDRAIN a l'honneur de prévenir les dames de la Nlle-Orléans qu'elle vient de recevoir de France tout ce qui concerne la fabrication de corsets, tels que coutils français, élastiques de diverses couleurs et corsets de dernière mode [illegible] [illegible] La vente à des prix très modérés. 28 nov—1m

**CHEMIN DE FER DES OPELOUSAS.**

Le bateau à vapeur SOUTHERN STAR, de la Nouvelle-Orléans à Franklin, arrivant au point du jour.

LE beau bateau à vapeur SOUTHERN STAR, de la malle des E. U., bon marcheur et à basse pression, fait maintenant les voyages de l'extrémité du chemin de fer des Opelousas (à Tigerville) à Franklin, et les ports intermédiaires. Pour le transport de la malle et des passagers et du fret léger part tous les jours (excepté le lundi). Partant de Franklin à six heures du matin, et Tigerville à l'arrivée des chars. J E CALDWELL & co, 7 dec—vt et camp 28 Bank Place.

WHISKEY—100 barils forte preuve et 50 barils rectifié, en débarquement du Michigan et City Belle, à vendre par Fdo de FUENTES & co, 12 dec—6 20 Vieille Levée

VIN rouge—50 barriques vin rouge Montferrand et St-Emilion; 10 demi barriques vin rouge Beyrie Margaux; 200 caisses do St-Julien Medoc; 20 do do Leoville et Beychevelle; 20 do do Pontet, Canet et Labranche 1/2 b. A vendre par EUG. ROCHEREAU & co, 12 dec 17 et 19, rue St Louis

VINS—15 barils Port wine supérieur, Royal Comp. 25 do sherry, do; 25 caisses amontillado sherry. 5 do Madère, 5 do sparkling hock, 10 do Johannisberger. A vendre par EUG ROCHEREAU & co, 12 dec 17 et 19 rue St Louis

VIN de champagne—25 paniers champagne Anges Hiens, 12 bouteilles, 10 do do 24/2 bouteilles, à vendre par EUG. ROCHEREAU & co, 12 dec 17 et 19, rue St Louis

EAU DE VIE—22 quarts J Bisdard, Pe Goilard & co, P. ODO Godard; 20 do Castillon 1815 et 1825; 16 quarts A. Lagrange & co; 20 Bunker Hill; 10 quarts et 25 huitièmes Henry Barse & co fine champagne; 25 quarts De C Boyancey; 8 quarts et 15 huitièmes Heritel & Alzano; 5 demi, 5 quarts et 10 huitièmes A Bonnefous & co; 7 quarts E Lempoy; 12 do A Lafontaine; 15 quarts et 8 huitièmes A Camus; 16 do et 15 do J. V Bonnard & co à vendre par EUG ROCHEREAU & co, 12 dec 17 et 19, rue St Louis

**SPECIALITE.**

**Diamants! Diamants!**

A. CANONGE, rue de Chartres, No 65, près Conti, offre au public les plus modérés, un joli choix de beaux bijoux, broches, croix, épingles, boucles, bracelets, bagues, etc, etc, le tout en brillants. Ainsi que d'autres bijoux de genre le plus nouveau. Il a aussi un bel assortiment de montres et de pendules [illegible] genre de bijoux, et [illegible] [illegible] 11 dec—1m

**Importation directe.**

114,000 cigares de la Havane, arrivés par le brick William Clark, viennent d'être reçus et comprennent les choses appelées Londres, Millar et Prensés.

Toujours en magasin un stock de choix comprenant toutes les bonnes classes des meilleures marques, telles que:

El Globo, Gutierrez,
Cabanas, Henry Clay,
Partagas, El Sultan et
Flor del Paseo, Rosa.

Tous garantis véritables cigares de la Havane.

A vendre par J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levée, 11 dec Entre Douane et Bienville

WHISKEY—60 barils St Louis débarquant du bord du steamer Michigan, à vendre par Fdo De FUENTES & Co, 11dec 20 Vieille Levée

**L. PERRET & Co.,**

Rue Royale, No. 225, enc. Ste-Anne.

ONT l'honneur d'informer les acheteurs qu'ils ont reçu pour la saison d'hiver, un assortiment de marchandises françaises et américaines, mousselines laine, écossais, mérinos, alpacas, cachemirs, soieries, cotonnades, étoffes à rideaux, coton blanc et écru, flanelles, draps de dames, jarrets, couvertes, chemises blanches et couleurs, chemises de nuit, caleçons, bas, chaussettes, bretelles, foulards, mouchoirs, cravates, broderies, corsets, parapluies, en tout cas, ombrelles, rubans, galons, ceintures, parfumerie, peignes de toutes qualités, véritables gants Jouvin et autres, &c. &c. 16 oct—3m

**Magasin de Meubles.**

**CHOSSIGNAN & BENETEAU,**

Rue Bienville, No 12, Encoig. Passage de la Bourse.

ONT constamment en magasin un assortiment complet de meubles de toutes les qualités, des meilleures manufactures du Nord et de l'Ouest, tels que:

Lits, bureaux, toilettes, armoires, de glace, acajou et bois de rose, chaises, tables de toutes les dimensions, sofas, divans, mobiliers de salons en bois de rose, de chambre en bois de rose et en chêne, de en bois peint (chambre), matelas élastiques et autres; nattes et tapis, &c. &c. &c.

Ils se chargent aussi de la réparation de meubles et pour le [illegible] en échange et en magasinage.

ALCOOL—100 barils alcool de Boyle, 92 degrés, à vendre par JOSEPH LANDIS & co, No 33, rue Tchoupitoulas. 7 dec

WHISKEY—100 barils Boyle Rose, 100 do rectifié, à vendre par JOSEPH LANDIS & co, No 33, rue Tchoupitoulas. 7 dec

CHANDELLES—300 caisses chandelles de l'Etoile, de Proctor & Gamble, à vendre par JOSEPH LANDIS & co, No 33, rue Tchoupitoulas. 7 dec

JAMBONS—40 tierçons jambons couverts au sucre, à vendre par JOSEPH LANDIS & co, No 33, rue Tchoupitoulas. 7 dec

COUVERTURES blanches et grises—4 balles couvertures Mackinaw grises, 1 do do do de bleu, 4 balles couvertures Mackinaw gris, 1 do de do de bleu, quand d'être débarquées, et à vendre par N B GRAHAM, 90 rue Gravier 7 dec

POMMES SECHES.—200 barils, nouvelles, arrivées par le navire Cahawba. Pommes de terre—2000 barils Mechanics, en débarquement, do chaland. Oignons—200 barils oignons du Nord, pelure argentée, reçus par le navire Antoinette. Pêches sèches—100 barils séchées au soleil. En magasin et à vendre par DONNELLY, BOZZINA & Co, 7 dec 18, Tchoupitoulas

SUCRE de la Havane—500 caisses sucre, blanc, brune et brun, en débarquement du brick W. Clark, en magasin et à vendre par R. CAHUZAC & co, 7dec 30, Vieille Levée

CAFE Havane—192 sacs de vert en débarquement du brick W. Clark, à vendre par R. CAHUZAC & co, 7dec 30, Vieille Levée

CHANGE sur Paris—à vendre d'un à soixante jours de vue, à la convenance des acheteurs par CASTILLO & HARRIPE 7 dec

A VENDRE—Un magasin de MARCHAND DE VIN établi avec toutes les nouvelles des nécessaires. [illegible] rue Madison, No 17. S'adresser sur les lieux ou à PAUL LACROIX, rue Toulouse, No 12 7 dec

**Arrivée tout récemment.**

**HORACE HARBY,**

185 RUE DU CAMP. 185

VIENT de recevoir un nouvel approvisionnement de MANTEAUX, TALMAS, COLLERETTES, COLS, et BRODERIES de tous genres.

Talmas drap fin, $6.
Talmas drap pour enfant, $5.
Manteaux drap pour dames, toutes couleurs, $10 à $12.
Manteaux Mérinos français, 1re qualité, doublure en soie, $6.
Manteaux Mérinos anglais, $3 à $4.
Cols et manchettes guipure riche, $8 à $13.
Cols et manchettes en valencienne, travail riche, etc.
Il reste encore quelques manteaux couleur riches brodé,
A vingt piastres!

N'oubliez pas le magasin à bon marché
HORACE HARBY,
5 dec No 185, rue du Camp

**A VENDRE**

UNE HABITATION établie en sucrerie située dans la paroisse St-Charles, rive droite du fleuve à environ 22 milles de la ville, mesurant 13 arpents de face au fleuve sur 80 arpents de profondeur.—Sucrerie et purgerie en briques—Maison de maître et dépendances, le tout en bon ordre—De plus 65 têtes d'esclaves, chevaux, mulets, bœufs et tous les ustensiles nécessaires à l'exploitation de la dite propriété.—La dite terre est très saine et très bonne et permet les charrois en tout temps.

Pour les termes et conditions s'adresser à P. CASENAVE, 7déc—1m No 20 rue de la Douane.

**Jouets...... Jouets.**

H. CLOSTERMANN & Co 46, rue de Chartres,

OFFRENT à vendre en gros, comme:
Poupées habillées, diverses grandeurs,
Do [illegible], do
Chiens vernis aux [illegible],
Hochets divers et jouets pour enfants, &c.
4 dec

**BONNEVAL, SCHREIBER & Co.**

COURTIERS D'ACTIONS, DE BILLETS ET DE CHANGE,

No 36, rue Carondelet.

Les billets hypothécaires sont escomptés.
3 dec—30

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**

**G. LAVIE,**

A L'HONNEUR de prévenir ses amis et le public en général qu'il a transporté son magasin d'objets de fantaisie et d'articles pour hommes, de la rue St Charles No 6 au No 21 dans la même rue. 26 nov

**COLOGNAMI!**

SPECIFIQUE INFAILLIBLE POUR LA GUERISON DES CORS AUX PIEDS.

SEUL DEPOT A LA NLLE-ORLEANS, chez G. LAVIE, rue St Charles No 21, Entre Canal et Commune. 26 nov

A LOUER—A livrer le 1er décembre prochain. La magnifique maison à trois étages avec magasin, No 30, rue de Chartres, entre les rues Conti et Bienville. S'adresser à [illegible] DEVEREUX, 79 Passage de la Bourse. 23nov—10f

**A LOUER.**

A l'année, ensemble ou séparément, rue Saint Pierre, 160, le premier étage de la maison, composé de quatre pièces, avec joli cabinet et balcon sur la rue. Le second étage, de quatre belles pièces, avec cuisine, etc. 4 déc—3 p

**Changement de domicile.**

**Dr. L. DUPERRON, Dentiste.**

A transporté son cabinet au No. 36 RUE ROYALE, entre Bienville et Douane. Son cabinet sera ouvert de huit heures du matin à 6 heures du soir.

CHAMPAGNE.—300 paniers champagne, Marque de Ranville, 100 do de L de St Marc, 150 do de Heidsieck, genuine Piper, à vendre par BERNARD TURPIN, 47, rue des Magasins. 7 dec—6

HOMARDS—100 caisses homards frais, en boîtes de 2 et 3 deux douzaines, à vendre par BERNARD TURPIN, 47, rue des Magasins. 7 dec—6

INDIGO—5 caisses Carracas; 5 do Manille, 3 surons Caracas, à vendre par BERNARD TURPIN, 47, rue des Magasins. 7 dec—6

GOMME ARABIQUE—10 balles sorte, 5 caisses première qualité; 5 do choisie, pochoir, à vendre par BERNARD TURPIN, 47, rue des Magasins. 7 dec—6

SARDINES Françaises—71 caisses sardines françaises, 4, 6 et 8 pouces, en magasin et à vendre par B TURPIN, 47, rue des Magasins. 7dec

**BIZELLON & BOS,**

No. 124, rue des Magasins,

Importateurs de Vins, Eau de Vie, etc., et marchands de liqueurs du pays.

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Col Ledyard de New York: 75 paniers champagne Heidsieck & Co., 50 do do de ce demi bouteille, 50 do do comte de Montez, 50 do do Union, à vendre par NUMA LACOSTE & co, 147 rue Royale

EN débarquement du navire Orcondes, de Bordeaux—30 barriques de vin rouge bon pour table, à vendre par E. DECHAMP, 22 nov No 51 rue St-Louis

DIVERS—75 barils eau de vie de New York, 40 barils eau-de-vie de New York, 100 caisses 1/2 et 1/4 boites au naturel; 6 caisses de 6 douzaines chaque, sardines en boîtes d'une livre, 12 do do homard do do. En magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis. 5 déc

DIVERS—25 barils vieux sherry, 25 do de Madère, 5 pipes Madère, 5 pipes rhum de la Jamaïque, en barils vieille eau de vie de pêche; en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis. 5 déc

**Dissolution de société.**

LA société existant jusqu'à ce jour sous la raison CHOUTEAU & VALLE, est dissoute par suite de la mort de M. Henry Chouteau. Le nom de la société servira qu'à la liquidation. NÉRÉE VALLE, associé survivant.

LE soussigné continuera en son propre nom les affaires de commission de CHOUTEAU & VALLE. St Louis, 20 novembre 1855. NÉRÉE VALLE. 30 nov—6m

**NÉRÉE VALLE,**

Successeur de Chouteau & Valle,

MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET EXPÉDITEUR. 30 nov 23, Levée, St Louis, Mo

**POIDS ET MESURES.**

LE bureau de l'inspecteur pour le Premier District, rue Julia No. 181, est ouvert de 9 heures du matin, à 3 heures de l'après midi. 30 nov—2m

**Bureau de la Compagnie d'Assurance des Marchands.**

Nouvelle-Orléans, 30 novembre 1855.

A une réunion des Directeurs M. Jules Dolhonde a été élu secrétaire de la Compagnie, en remplacement de M. A Schreiber, démissionnaire.

JOHN PEMBERTON, 1er déc—1m Président

**Compagnie d'éclairage du gaz de la N. O.**

Nouvelle Orléans, le 1er décembre 1855

CONFORMEMENT à la charte, une élection aura lieu au bureau de cette compagnie, No 120 rue Commune, le 1er lundi de janvier, c'est à dire le 7, de dix heures du matin à 3 heures de relevée à l'effet de choisir six directeurs, qui seront en fonction pendant l'année prochaine.

Par ordre N. O. J. TISDALE, 3dec—30 Trésorier

**Avis de société.**

EN vertu d'un acte déposé au greffe du Tribunal de Commerce d'Anvers, (Belgique) Josh. Beynouard, de la Nouvelle Orléans, et Moritz Verheirbrughen, d'Anvers, ont formé une association. Les deux maisons n'en formeront qu'une seule et sont solidairement responsables, sous la raison sociale de chacune d'elle est conservée.

JOSH. BEYNOUARD, Nouvelle-Orléans
MORITZ VERHEIRBRUGHEN, Anvers.
3 dec—3m

**MAGASIN A BON MARCHE.**

**Modes et articles de fantaisie.**

*Encoignure Hôpital et Chartres (Condé).*

**Madame FABIO**

MME Fabio a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et aux dames en général, qu'elle a reçu, par les navires Globe et Nuremberg venant de France, un assortiment complet et varié de MARCHANDISES DE FANTAISIE ET DE SAISON.

Chapeaux de soie, pour dames et demoiselles, capotes d'enfans.

Chapeaux de velours, couronnes de mariage et de bal.

Manteaux de velours, garnitures de fourrure.

Manteaux de drap, broderies.

Mantelets de velours, voiles de dentelle française.

Mantelets de soie, voiles de mariée.

Et un assortiment complet de tous les autres articles de modes.

Mme Fabio espère que son beau choix de marchandises et les prix modérés auxquels elles seront vendues, engageront pour cent meilleur marché que partout ailleurs, lui assureront la bienveillant patronage du public.

Mme Fabio invite respectueusement les dames à venir examiner ses marchandises avant de faire leurs achats ailleurs. Ses conditions sont des plus avantageuses.

MANTEAUX ET MANTELETS faits sur commande, dans le plus bref délai.

Souvenez-vous que le magasin est au coin des rues Hôpital et Chartres. 16m—3m

**A bon marché.**

VOILES pour en vrai dentelle française, de $3 à $4.
Gants Jouvin et gants une paire, de 50 à 85 cts.
Cols guipure et crêpes riches, de $1 à $1 75.
Bandes Jaconat brodées, riches, de $1 à $1 50.
Assortiment de franges, soie noire et couleur, dernière mode, à vendre au plus bas prix, chez Mme FABIO,
2nov amlor jusq Enc. Hôpital et Chartres (Condé)

**D. BARJON Fils,**

SUCCESSEUR DE SON PERE,

272, rue Royale, entre Dumaine et St-Philippe,

A l'honneur d'informer le public et les personnes qui jusqu'ici l'ont favorisé de leur bienveillante confiance, dans la ligne spéciale des fournitures et des produits que, depuis 25 ans ont valu à l'établissement dont il est le successeur, qu'il vient de recevoir de New-York des bois d'acajou de premier choix, [illegible] qui lui permettront de livrer avec la ponctualité, satisfaction, à prix des plus raisonnables. [illegible] pourront lui être confiés pour la campagne, ces fermiers, sommes aux emballages les plus soignés.

Il entreprend aussi les réparations de tout genre et les mises à neuf des meubles avec diligence, soin d'exécution, propreté, etc. aux prix les plus modérés. On trouvera également chez lui des sommiers élastiques et des matelas en tout genre.

Il tient également en main, par la voie directe de ses correspondants de New-York, et offre de céder à bon compte, aux personnes qui en auraient besoin, les objets suivants, toujours de qualité supérieure et de premier choix, tout ce qui est employé et avec succès dans son établissement, savoir: acajou, noyer, palissandre, cèdre, etc.

Les bons ouvriers ébénistes, vernisseurs, sculpteurs, trouveront toujours de l'emploi en se présentant à l'établissement.

Les commandes sont remplies chez M Barjon avec la plus scrupuleuse exactitude et les meubles livrés à l'époque convenue d'avance. 3 dec—1m

A LOUER—DEUX BEAUX APPARTEMENTS GARNIS, rue Royale No 20, au-dessus du magasin, et aussi un chambres à louer. 30 nov—jusq 31dec

**INSTITUT St-LOUIS,**

222, rue Bourbon,

(Entre Ursulines et Hôpital)

MME DERON remercie les familles de leur confiance en son institution qu'elle a retrouvée dans le même état de prospérité, elle vient aussi les assurer de son zèle et de ses efforts pour devenir leurs attentes. Le séjour de Mme Deron à Paris lui a permis d'étudier par elle-même ce qu'il y a de plus utile dans l'enseignement des demoiselles, elle a visité les maisons d'éducation les plus renommées, [illegible]

[illegible] Mme Deron veut que les jeunes personnes qu'elle élève acquièrent des manières élégantes, et une instruction solide, basée sur la morale et la religion, en un mot une éducation complète pour qu'elles soient au sortir de la pension, et prêtes à [illegible]

La musique, comme l'enseignement général, sont [illegible] [illegible]

**AVIS.**

Plusieurs demandes de leçons particulières ont été faites à Mme Deron pour des demoiselles ne pouvant suivre des classes régulières; pour satisfaire à ces demandes Mme Deron et aussi la demoiselle [illegible] [illegible] [illegible]. Les élèves de la maison, bien entendu, y seront les premières admises et aideront sans doute aux progrès de toutes en exécutant l'enseignement général.

Les autres personnes, si elles le voulent, assisteront aux cours. 1 dec—16

**MAGASIN DE TAPIS,**

No 19 rue de Chartres.

LE soussigné reçoit journellement un grand assortiment de tapis, consistant entre autres en velours, Wilton, tapisserie Bruxelles, 3 plis, Ingrains; ainsi qu'un grand choix de stores; tapis à miettes, en droguet et en fil; tapis de table et de pianos; nattes en cris; nattes de coco; toiles cirées pour parquets, de différentes largeurs, coupées d'après les dimensions des différents appartements, corridors, &c, &c.

Le tout au plus bas prix du marché.

A. BROUSSEAU & Co, 15 oct 19 rue de Chartres.

**PIANOS.**

**SUCCESSION DE Wm. HARTKOPF.**

En conséquence du décès de M. Wm Hartkopf tout son stock de Pianos, comprenant des instruments des manufactures les plus célèbres telles que celles d'Erard, Pleyel et autres facteurs distingués, est maintenant offert au public à des prix extrêmement réduits, à l'effet de clore sa succession.

Une partie de ce stock considérable ne fait que d'arriver et a été choisie par M. Hartkopf avec son habileté et son soin habituels, pendant son séjour à Paris, l'été passé.

S'adresser au magasin de pianos, No 116, rue Royale entre St Louis et Conti. 30 nov—124

**AVIS.**

Succession de Wm Hartkopf.

LES personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre feu M. Wm Hartkopf, sont priées de les présenter aux soussignés, pour règlement. Les personnes qui doivent à la succession sont priées de venir régler avec

FELIX GRIMA ET H. BONZANO, Exécuteurs testamentaires,
30 nov No 116, rue Royale

**AVIS.**

M. J. D. BÉLAUME est, à partir du 1er courant, associé à mes affaires, qui seront conduites désormais sous la raison EDOUARD DUPASSEUR & Co. Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1855. EDOUARD DUPASSEUR. 20nov—3m

**MEDECINE CONSULTANTE.**

**Maladies chroniques.**

LE Dr E. HARDY donne chaque jour ses consultations pour les maladies incurables, à la pharmacie Rattier, encoignure St Pierre et Dauphine, de midi à 2 heures.

Une pratique de 17 années sous toutes les latitudes, la considération scientifique que s'est acquise en notre Louisiane depuis neuf ans une méthode rationnelle par l'expérience, ne peut manquer d'être utile à tous. 28nov—1m

**G. LAVIE,**

RUE ST-CHARLES, No. 21,

Entre Canal et Commune,

VIENT de recevoir un grand assortiment d'articles de toilette et de nouveauté, détaillés ci-dessous, qui seront vendus aux prix les plus modérés:

Gants Jouvin en chevreau blanc, paille et couleurs assorties.
Gants Jouvin en castor et de Suède, gantelets en drap.
Cols, cravattes et écharpes noires et en couleur.
Foulards, mouchoirs batiste blancs et à vignette.
Chemises fines en toile et en coton,
Devants de chemises, faux cols et manchettes,
Chaussettes en soie et en coton, blanches et couleur,
Chaussettes en mérinos et en cachemire,
Gilets et caleçons en flanelle lisse et droguée,
Gilets et caleçons en soie et coton,
Parfumerie fine, brosserie et peignes assortis,
Porte-monnaie et bourses de tous genres, porte-cigares.
Pipes en véritable écume de mer, tuyaux et bouts d'ambre,
Boutons pour paletots, gilets, manchettes et pour devants de chemises,
Jumelles de théâtre et de marine, longues-vues,
Carabines et pistolets Flobert, dits Monte-Christo, capsules,
Ciseaux et coutellerie fine,
Cannes, parapluies en soie et en coton,
Cartes à jouer et jeux divers,
Savons à barbe, nécessaires, sacs, cabas, éventails
et boîtes de toutes sortes,
Bronzes, porcelaines et cristaux.
Ainsi qu'un magnifique assortiment d'objets de fantaisie et de la dernière nouveauté. 26 nov

EN débarquement du navire United States du Havre—8 caisses véritable macaroni de Lyon, 500 demi-boîtes de [illegible], à vendre par NUMA LACOSTE & co, 147 rue Royale. 23nov

**Chaudières cylindriques à sucre.**

REÇU tout récemment de Liverpool, par le navire Great Duke, un assortiment de chaudières à sucre des dimensions suivantes:

CHAUDIERES EN FER BATTU.

54 x 20 pouces — 72 x 28 pouces
56 x 14 — 72 x 28
60 x 22 — 76 x 28
64 x 26

CHAUDIERES EN FER [illegible].

48 x 18 pouces — 66 x 20 pouces
54 x 20 — 66 x 22
72 x 26 — 76 x 28

Les chaudières seront vendues [illegible] par JUAN Y DE BRANO, rue Bienville. 21nov

ABSINTHE—40 caisses absinthe [illegible] Lecoultre, à vendre par ANT GIRAUD, 10 dec 44 Vieille Levée